

45x / 45x51 KII 55x / 65x 75x / 75x39 KII

Notice d'instructions

Foyer à ouverture latérale plane + II



Traduction du manuel d'utilisation original 29/07/2022

Version: 1,0

MENTIONS LÉGALES
Propriétaire et éditeur
AUSTROFLAMM GMBH
Austroflamm-Platz 1
A- 4631 Krenglbach
Tel: +43 (0) 7249 / 46 443
www.austroflamm.com

info@austroflamm.com

Rédaction: Olivera Stojanovic Illustrations: Konstruktion

Texte: Service technique (Austroflamm)

Copyright

Tous droits réservés. Le contenu de la présente notice ne peut être reproduit ou diffusé qu'avec l'autorisation de l'éditeur. Sous réserve d'erreur d'impression, d'orthographe et de composition.

Sommaire

1	Informa	itions générales	6	
	1.1	Copyright	6	
	1.2	Réglementations à respecter	7	
2	Objecti	f de la notice	8	
	2.1	Conservation de la notice	8	
	2.2	Structure de la notice	8	
	2.3	Représentations employées	8	
	2.4	Gestion des versions		
	2.5	Abréviations		
3	Sécurite	<u> </u>	10	
	3.1	Signification des consignes de sécurité		
	3.2	Avertissement contre les sources de danger		
	3.2.1	Consignes générales de sécurité		
	3.2.2	Distance de sécurité		
	3.2.3	Types de dangers particuliers et équipement de protection individuelle	11	
4	Vue d'e	ensemble du produit	12	
•	4.1	Utilisation conforme à la destination prévue		
		·		
	4.2 4.2.1	Identification du produit		
	4.2.1	Emplacement des plaques signalétiques		
5				
9	5.1	Données techniques conformément au règlement (UE) 2015/1185 et au règlement délé-	15	
	J. I	qué (UE) 2015/1186qué (UE) 2015/1186		
	5.1.1	45x51-K-2.0		
	5.1.2	45x51-K-galbé		
	5.1.3	45x51-KII		
	5.1.4	45x57-K-2.0		
	5.1.5	45x68-K-2.0		
	5.1.6	55x45-K-2.0		
	5.1.7 5.1.8	55x51-K-2.0		
	5.1.9	65x45-K		
	5.1.10	65x51-K		
	5.1.11	65x57-K	45	
	5.1.12	75x39-K		
	5.1.13	75x39-KII		
	5.1.14	75x57-K		
	5.2	Données techniques générales		
	5.3	Données destinées au dimensionnement du conduit de cheminée	58	
6	Transpo	ort, manipulation et stockage	60	
	6.1	Transport	60	
	6.2	Stockage	60	
7	Exigen	ces sur le lieu d'implantation	61	
	7.1	Exigences concernant le lieu d'implantation	61	
	7.2	Installation du foyer	61	
	7.3	Alimentation en air de combustion	61	

	7.4	Conduits d'air de combustion	62
	7.5	Exigences concernant le conduit de cheminée	63
	7.6	Raccordements multiples	63
	7.7	Éléments de raccordement du conduit de fumée	63
8	Type / q	uantité de combustible	64
	8.1	Type de combustible	64
	8.2	Quantité de combustibles	66
9	Prescrip	tion de montage	67
	9.1	Construction devant ou à côté d'un mur à protéger	67
	9.2	Kits de convection	69
	9.3	Espace de convection	70
	9.4	Installation de chauffage ouverte	70
	9.5	Installation de chauffage fermée (hypocauste)	71
	9.6	Protection du sol sous le foyer	71
	9.7	Joints de dilatation	71
	9.8	Habillage	71
	9.9	Hotte	71
	9.10	Poutres décoratives	71
	9.11	Plafond au-dessus du foyer	72
	9.12	Sol devant le foyer	72
	9.13	Protection incendie	72
	9.14	Couches et matériaux d'isolation	73
	9.15	Conduites électriques	74
	9.16	Foyers certifiés pour un raccordement à l'air externe	74
10	Raccord	ement au circuit céramique	75
	10.1	Foyer avec circuit en céramique	
	10.2	Raccordement à des surfaces de chauffe métalliques	77
11	Montage	9	78
	11.1	Risques et dangers	
	11.2	Exécution	78
	11.2.1	Placer le foyer	
	11.2.2 11.2.3	Démonter la sécurité de transport pour Keramott / Installer la plaque déflectrice Installer les plaques déflectrices	
	11.2.4	Installer I'habillage du foyer (Keramott)	
	11.2.5	Installer la porte de la chambre de combustion	
	11.2.6	Inverser le sens des tôles de protection contre le rayonnement	85
	11.2.7	Modifier la buse d'entrée d'air de combustion	
	11.2.8	Orienter le raccordement du conduit de fumée	
	11.2.9 11.2.10	Installer le Heat Memory System (HMS)	
		Installer le cadre design	
12	Réglage	S	103
	12.1	Régler la porte	
13	Mise en	service	104
	13.1	Première mise en service	

14	Utilisat	ion	105
	14.1	Éléments de régulation	105
	14.2	Avant l'allumage	106
	14.3	Allumage	106
	14.4	Chauffage	107
	14.5	Ajouter du bois	107
	14.6	Chauffage à la mi-saison	107
	14.7	Chauffage avec un circuit céramique (surface de chauffe)	107
	14.8	Mode d'utilisation	108
15	Entreti	en	109
16	Nettoy	age	110
	16.1	Nettoyer le foyer, le circuit céramique	110
	16.2	Vider le bac à cendres	110
	16.3	Nettoyer la vitre de la porte	111
17	Assista	nce	113
	17.1	Habillage interne du foyer	114
	17.2	Conduite à tenir en cas d'incendie de cheminée	114
	17.3	Que faire en cas de problème	114
18	Pièces	de rechange	115
19	Démor	ntage	116
20	Élimina	ation	117
21	Garant	ie	119
22	Traiten	nent des données	120
23	Protoc	ole de mise en service	121
24	Protoc	ole d'entretien	122

1 Informations générales

Vous avez fait le choix d'un foyer Austroflamm.

Nous vous félicitons pour votre choix et vous remercions de votre confiance.

Une bonne utilisation et un entretien régulier sont essentiels au bon fonctionnement et à une durée de vie prolongée de votre appareil. Respectez également les consignes de la notice d'instructions

Les informations contenues dans cette notice sont d'ordre général. Elles ne se substituent pas aux normes nationales et européennes, aux réglementations locales, ni aux prescriptions en matière de construction et de sécurité incendie.

Lisez attentivement et intégralement cette notice avant l'installation ou l'utilisation. Tous droits à garantie et recours en responsabilité s'annulent en cas de dommages résultant d'un non-respect de la présente notice. Veuillez tenir compte des remarques contenues dans les différents chapitres.

CONSEIL

Veuillez consulter le ramoneur agréé au sujet de la situation d'installation et du raccordement au conduit de cheminée.

La présente notice est jointe aux accessoires de votre foyer Austroflamm.

La liste suivante vous donne un aperçu de la destination des différents chapitres :

Revendeur	Client final
Notice d'instructions intégrale	Informations générales [▶ auf Seite 6]
	Objectif de la notice [▶ auf Seite 8]
	Sécurité [▶ auf Seite 10]
	Vue d'ensemble du produit [▶ auf Seite 12]
	Données techniques [▶ auf Seite 15]
	Exigences sur le lieu d'implantation [▶ auf Seite 61]
	Type / quantité de combustible [▶ auf Seite 64]
	Paramètres [▶ auf Seite 103]
	Utilisation [▶ auf Seite 105]
	Mise en service [▶ auf Seite 104]
	Nettoyage [▶ auf Seite 110]
	Aide [▶ auf Seite 113]
	Élimination [▶ auf Seite 117]
	Garantie [▶ auf Seite 119]
	Traitement des données [> auf Seite 120]
	Protocole de mise en service [▶ auf Seite 121]
	Protocole d'entretien [▶ auf Seite 122]

1.1 Copyright

Tous droits réservés. Le contenu de la présente notice ne peut être reproduit ou diffusé qu'avec l'autorisation de l'éditeur. Sous réserve d'erreur d'impression, d'orthographe et de composition.

1.2 Réglementations à respecter

- EN 13229
- DIN 18896
- DIN EN 13384 Partie 1 et partie 2
- DIN 18160-1 Conduits de fumée Partie 1
- EN 12831
- Code du bâtiment local ou national en vigueur
- Décret (FeuVo) sur les installations de chauffage local ou national en vigueur
- Règles professionnelles pour la construction de poêles et chauffages à air (TR OL) ou autres règles professionnelles nationales
- Ordonnance fédérale sur le contrôle des immissions (BlmSchV)

2 Objectif de la notice

Cette notice fait partie intégrante du foyer et contribue à une installation et une maintenance sûres de celui-ci.

CONSEIL

Veuillez lire cette notice avant la mise en service ou le montage.

2.1 Conservation de la notice

Conservez cette notice pour la consulter en cas de besoin. Vous trouverez la version actuelle de la notice en ligne sur notre site internet www.austroflamm.com.

2.2 Structure de la notice

Vous trouverez le sommaire en page 3.

Les illustrations de cette notice peuvent différer du produit livré.

2.3 Représentations employées

Les représentations employées dans cette notice sont les suivantes :

Actions dont l'ordre doit obligatoirement être respecté

- ✓ Condition préalable
- 1) Action 1
- 2) Action 2
- 3)
 - ⇒ Résultat intermédiaire / information supplémentaire
- ⇒ Résultat

Actions et puces non soumises à un ordre obligatoire

-
- ...
 -
 -

Références croisées

Voir les Données techniques [▶ auf Seite 15]

Conseils utiles

CONSEIL

Combustible

Utilisez exclusivement les combustibles recommandés!

2.4 Gestion des versions

Nous mettons nos notices à jour en permanence. Vous trouverez la version actuelle sur le site internet www.austroflamm.com.

2.5 Abréviations

Abréviation	Signification
HMS	Heat Memory System
KE	Foyer
KMS	Circuit céramique
KVM	Kit de convection

3 Sécurité

Dans cette notice, nous vous donnons de nombreuses consignes de sécurité pour une utilisation sûre de votre foyer. Ces consignes sont signalées différemment en fonction de leur signification :

3.1 Signification des consignes de sécurité

INDICATION

Comportements et/ou activités particuliers requis pour un travail en toute sécurité. Un non-respect peut engendrer de dommages matériels!

⚠ PRUDENCE

Situation éventuellement dangereuse (blessures légères ou minimes et dommages matériels).

AVERTISSEMENT

Danger potentiel pour la vie et la santé des personnes (blessures graves voire mortelles).

A DANGER

Danger imminent pour la vie et la santé des personnes (blessures graves voire mortelles).

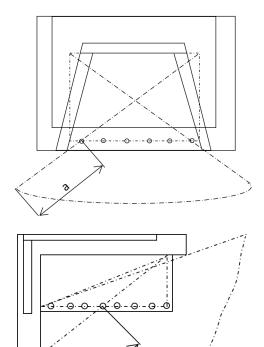
3.2 Avertissement contre les sources de danger

3.2.1 Consignes générales de sécurité

- En raison du risque d'explosion, il est strictement interdit de jeter ou de brûler dans le foyer des matières ou objets facilement inflammables ou explosifs (bombes aérosol ou autres) ou de les conserver à proximité du foyer.
- Notez que, pendant le fonctionnement, les surfaces du foyer sont brûlantes. Nous recommandons d'utiliser le gant de protection fourni lorsque vous utilisez le foyer. Signalez ce danger aux enfants et tenez-les éloignés du foyer pendant le fonctionnement.
- Il est interdit de déposer des objets non résistants à la chaleur sur l'appareil ou dans sa proximité immédiate. Cela vaut également pour les étendoirs à linge -> risque d'incendie!
- Lorsque le foyer est en marche, il est interdit de manipuler des matières facilement inflammables ou explosives dans la même pièce ou dans les pièces attenantes.
- Pour éviter une accumulation de chaleur dans le conduit de cheminée, ne pas fermer les grilles d'air chaud pendant le fonctionnement.
- Les foyers homologués conformément au type A1 sont équipés d'une porte à fermeture automatique. Cela signifie qu'ils ne peuvent pas être utilisés porte ouverte. Pour ajouter du bois, maintenir la porte à ouverture latérale ouverte en résistant à la force des ressorts. Ne pas bloquer la porte au moyen de dispositifs de blocage.
- Utiliser uniquement des pièces de rechange expressément autorisées et proposées par le fabricant. Au besoin, contactez votre revendeur. Un non-respect peut conduire à une perte des droits à la garantie!

Lisez également d'autres informations au chapitre.

3.2.2 Distance de sécurité



Dans le périmètre de rayonnement du foyer, ne pas poser d'objet inflammable à une distance définie dans les Données techniques [auf Seite 15] mesurée à partir du rebord avant de l'ouverture du foyer (a Distance de sécurité dans les données techniques).

Fig. 1: Cotes « a » selon Données techniques (Distance de sécurité avant)

3.2.3 Types de dangers particuliers et équipement de protection individuelle

Pour certaines activités comme le montage et le démontage, il est particulièrement important de porter les équipements de protection suivants :



4 Vue d'ensemble du produit

4.1 Utilisation conforme à la destination prévue

Les foyers Austroflamm décrits dans la présente notice ont été construits et certifiés avec une porte à fermeture et verrouillage automatiques de type A1 conformément à la Certification EN 13229.

INDICATION

L'utilisation n'est autorisée qu'avec la porte fermée.

4.2 Identification du produit

Les illustrations ci-dessous vous donnent un aperçu des principales dimensions et de l'emplacement de la plaque signalétique.

4.2.1 Vue d'ensemble des types

15x51/57x68 K 2.0	0 - porte plane	x51K	x57 K	x68 K
15x51 Kr - porte co	ourbe	x51 Kr		
_	Largeur (cote de montage du corps de l'appareil) [mm]	450	450	450
	Hauteur du cadre de la porte [mm]	510	570	680
	Courbure de la vitre	plane/ courbe	plane	plane
	Largeur [mm]	505 / 483	505	505
	Profondeur [mm]	471 / 541	471	471
	Hauteur [mm]	1245- 1445	1305- 1505	1414- 1614
	Poids [kg]	95 / 106	100	110
آبا ہے ہا	Puissance calorifique nominale [kW]	6	6	6
<u> </u>	Diamètre de la sortie du conduit de fumées [mm]	160	160	160

55x45/51/57 K 2.0 - p	oorte plane	x45 K	x51 K	x57 K
	Largeur (cote de montage du corps de l'appareil) [mm]	550	550	550
	Hauteur du cadre de la porte [mm]	450	510	570
0	Courbure de la vitre	plane	plane	plane
	Largeur [mm]	605	605	605
	Profondeur [mm]	471	479	479
	Hauteur [mm]	1183- 1383	1245- 1445	1305- 1505
	Poids [kg]	101	107	112
, ,	Puissance calorifique nominale [kW]	7	7	7
	Diamètre de la sortie du conduit de fumées [mm]	160	160	160

0

65x45/51/57 K 2.0 - p	oorte plane	x45 K	x51 K	x57 K
	Largeur (cote de montage du corps de l'appareil) [mm]	650	650	650
	Hauteur du cadre de la porte [mm]	450	510	570
	Courbure de la vitre	plane	plane	plane
	Largeur [mm]	739	739	739
	Profondeur [mm]	516	516	516
	Hauteur [mm]	1183- 1383	1245- 1445	1305- 1505
	Poids [kg]	114	120	127
. 41.	Puissance calorifique nominale [kW]	8	8	8
	Diamètre de la sortie du conduit de fumées [mm]	180	180	180

/5x39/5/ K 2.0 - porte p	lane	x39 K	x5 / K
	Largeur (cote de montage du corps de l'appareil) [mm]	750	750
	Hauteur du cadre de la porte [mm]	390	570
	Courbure de la vitre	plane	plane
	Largeur [mm]	839	839
	Profondeur [mm]	516	516
	Hauteur [mm]	1125-1325	1305-1505
	Poids [kg]	118	139
أفاسية مآ	Puissance calorifique nominale [kW]	10	10
	Diamètre de la sortie du conduit de fumées [mm]	180	180

45x51 KII		
	Largeur (cote de montage du corps de l'appareil) [mm]	450
	Hauteur du cadre de la porte [mm]	510
	Courbure de la vitre	plane des deux côtés
La	Largeur [mm]	473
	Profondeur [mm]	600
	Hauteur [mm]	1243-1443
	Poids [kg]	124
	Puissance calorifique nominale [kW]	6
L M.	Diamètre de la sortie du conduit de fumées [mm]	160

	Largeur (cote de montage du corps de l'appareil) [mm]	750
	Hauteur du cadre de la porte [mm]	390
	Courbure de la vitre	plane des deux côtés
	Largeur [mm]	773
	Profondeur [mm]	511
	Hauteur [mm]	1 124-1 324
	Poids [kg]	130
*	Puissance calorifique nominale [kW]	10
	Diamètre de la sortie du conduit de fumées [mm]	180

4.2.2 Emplacement des plaques signalétiques

Nous vous montrons ici où trouver la plaque signalétique. Vous avez reçu un duplicata avec votre foyer. Le duplicata se trouve au dos du manuel d'instructions qui a été joint à votre foyer.

FR

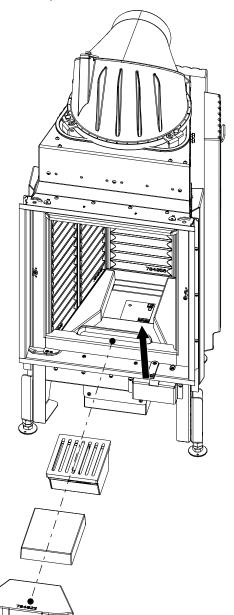


Fig. 2: Plaque signalétique pour porte plane, courbe et II

• Appareils à porte plane, courbe et II

La plaque signalétique se trouve dans la chambre de combustion, sous la plaque centrale / la grille en fonte / le cendrier.

5 Données techniques

5.1 Données techniques conformément au règlement (UE) 2015/1185 et au règlement délégué (UE) 2015/1186

5.1.1 45x51-K-2.0

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH			
Contact:	-			
Adresse :	Austroflamm-Platz 1			
	4631 Krenglbach			
	Autriche			

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	45x51-K 2.0
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2306
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	6 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70,9 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	107

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	ivilégié bustible(s)		Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)				fage des locaux à			
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	CO	NOx
				[x] mg	g/Nm³) ⁵	(13 %		[x] mg	g/Nm³) ⁶	(13 °	13 %
Bûches, teneur en humidité $\leq 25 \%$	oui	non	70,9	24	79	1000	104	-	-	-	-
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
teneur en humidité < 12 %											
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote (**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité			
Puissance calorific	que			Rendement thermique (re base de la NCV)	Rendement thermique (rendement du combustible) (sur l base de la NCV)					
Puissance calori- fique nominale	Pnom	6	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	80,9	%			
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combustible) à puissance calorifique minimale (valeur indicative)			%			
Consommation d'	électricité	auxiliaire		Type de puissance calorifi ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature			
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un niveau, pas de contrôle ou de la température ambiante						
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas no de contrôle de la température ambiante						
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique						
Puissance requise	par la flar	nme pilot	е	avec contrôle électronique biante	avec contrôle électronique de la température ambiante					
Puissance requise par la flamme pi- lote (si disponible)	Ppilot	-	kW	avec contrôle électronique biante et régulation par pr			non			
				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non			
				Autres options de régulat	ion					
				(plusieurs réponses possib	oles)					
				contrôle de la température tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non			
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	avec détec-	non			
				avec option télécommand	le		non			

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.2 45x51-K-galbé

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact:	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	45x51-Kr
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2306
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	6 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70,9 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	107

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	des la	sions de ocaux à fique n	ance	Émissions du chauf- fage des locaux à puissance calorifique minimale ⁴ (*) (**)				
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx
				[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁵	(13 %		[x] mg d'O2)	g/Nm³) ⁶	(13 °	%
Bûches, teneur en humidité $\leq 25 \%$	oui	non	70,9	24	79	1000	104	-	-	-	-
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
teneur en humidité < 12 %											
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité	
Puissance calorific	que			Rendement thermique (re base de la NCV)	endement du	ı combustibl	e) (sur la	
Puissance calori- fique nominale	Pnom	6	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	80,9	%	
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%	
Consommation d'	électricité	auxiliaire	•	Type de puissance calorif ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature	
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian		de contrôle	oui	
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas n de contrôle de la température ambiante				
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique				
Puissance requise par la flamme pilote				avec contrôle électronique biante	non			
Puissance requise par la flamme pi- lote	Ppilot	-	kW	avec contrôle électronique biante et régulation par p			non	
(si disponible)								
				avec contrôle électronique biante et régulation par par madaire			non	
				Autres options de régulat	ion			
				(plusieurs réponses possib	oles)			
				contrôle de la températur tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non	
				contrôle de la températur tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	avec détec-	non	
				avec option télécommand	le		non	

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.3 45x51-KII

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact :	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	45x51-KII
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 12 3075
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	6 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70,2 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	106

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	privilégié	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)				Émissions du chauf- fage des locaux à puissance calorifique minimale ⁴ (*) (**)				
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx	
				[x] mg	g/Nm³) ⁵	(13 %			[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁶			
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	70,2	23	85	1250	131	-	-	-	-	
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
teneur en humidité < 12 %												
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-	
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Données Symbole Valeur							
Puissance calorific	que			Rendement thermique (re base de la NCV)	Rendement thermique (rendement du combustible) (sur la base de la NCV)							
Puissance calori- fique nominale	Pnom	6	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom 80,2		%					
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%					
Consommation d'	électricité	auxiliaire		Type de puissance calorifi ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature					
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian								
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW		deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas de contrôle de la température ambiante							
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la températur stat mécanique	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique							
Puissance requise	par la flar	nme pilot	е	avec contrôle électronique biante	avec contrôle électronique de la température ambiante							
Puissance requise par la flamme pi- lote (si disponible)	Ppilot	-	kW		avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire							
				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non					
				Autres options de régulat	ion							
				(plusieurs réponses possib	oles)							
				contrôle de la température tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non					
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	avec détec-	non					
				avec option télécommand	le		non					

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.4 45x57-K-2.0

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact:	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	45x57-K-2.0
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2450
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	6 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70,9 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	107

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié bustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	des la	sions du ocaux à fique n	ance	fage des locaux à					
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx
				[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁵	(13 %		[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁶			
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	70,9	26	87	1125	84	-	-	-	-
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
teneur en humidité < 12 %											
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement 7

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Valeur	Unité				
Puissance calorific	que			Rendement thermique (re base de la NCV)	ndement du	combustible	e) (sur l			
Puissance calori- fique nominale	Pnom	6	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom 80,9		%			
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%			
Consommation d'	électricité	auxiliaire	•	Type de puissance calorifi ambiante	que/contrôl	e de la temp	érature			
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian	puissance calorifique à un niveau, pas de contrôle de la température ambiante					
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW		deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas de contrôle de la température ambiante					
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température stat mécanique	e ambiante p	oar thermo-	non			
Puissance requise	par la flan	nme pilot	e	avec contrôle électronique de la température ambiante						
Puissance requise par la flamme pi- lote	Ppilot	-	kW		avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire					
(si disponible)				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non			
				Autres options de régulati	on					
				(plusieurs réponses possib	oles)					
				contrôle de la température tion de présence	e ambiante a	vec détec-	non			
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	vec détec-	non			
				avec option télécommand	е		non			

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.5 45x68-K-2.0

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact :	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	45x68-K-2.0
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2296
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	6 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70,8 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	107

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	privilégié	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)				Émissions du chauf- fage des locaux à puissance calorifique minimale ⁴ (*) (**)				
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx	
				[x] mg	g/Nm³) ⁵	(13 %		[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁶	(13 °	%	
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	70,8	27	95	1250	64	-	-	-	-	
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
teneur en humidité < 12 %												
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité		
Puissance calorific	que			Rendement thermique (re base de la NCV)	Rendement thermique (rendement du combustible) (sur l base de la NCV)				
Puissance calori- fique nominale	Pnom	6	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	80,8	%		
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%		
Consommation d'	électricité	auxiliaire		Type de puissance calorifi ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature		
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian	puissance calorifique à un niveau, pas de contrôle de la température ambiante				
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW		deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas nor de contrôle de la température ambiante				
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la températur stat mécanique	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique				
Puissance requise	par la flar	nme pilot	е	avec contrôle électronique biante	avec contrôle électronique de la température ambiante				
Puissance requise par la flamme pi- lote (si disponible)	Ppilot	-	kW	avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire					
				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non		
				Autres options de régulat	ion				
				(plusieurs réponses possib	oles)				
				contrôle de la température tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non		
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	avec détec-	non		
				avec option télécommand	le		non		

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.6 55x45-K-2.0

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact:	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	55x45-K-2.0
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2297
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	7 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	72 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	108

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	Émissions du chauffag des locaux à puissance calorifique nominale (*			ance	fage des locaux à				
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx	
				[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁵	(13 %	,	[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁶				
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	72	40	92	1250	119	-	-	-	-	
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
teneur en humidité < 12 %												
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-		-	-	-	-	-	
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Semi-coke	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-	
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement 7

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données S	ymbole	Valeur	Unité		
Puissance calorific	l ue			Rendement thermique (rend base de la NCV)	Rendement thermique (rendement du combustible) (su base de la NCV)				
Puissance calori- fique nominale	Pnom	7	kW	Rendement thermique (rendement du combustible) à puissance calorifique nominale	th,nom	82	%		
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combustible) à puissance calorifique minimale (valeur indicative)	th,min	-	%		
Consommation d'	électricité	auxiliaire		Type de puissance calorifiqu ambiante	ie/contrôle	de la temp	érature		
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un niv de la température ambiante	puissance calorifique à un niveau, pas de contrôle de la température ambiante				
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW		deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas de contrôle de la température ambiante				
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température a stat mécanique	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique				
Puissance requise	par la flar	nme pilote	е	avec contrôle électronique d biante	avec contrôle électronique de la température ambiante				
Puissance requise par la flamme pi- lote	Ppilot	-	kW		avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire				
(si disponible)				avec contrôle électronique d biante et régulation par prog madaire			non		
				Autres options de régulation	1				
				(plusieurs réponses possible	s)				
				contrôle de la température a tion de présence	mbiante av	vec détec-	non		
				contrôle de la température a tion de fenêtre ouverte	mbiante av	vec détec-	non		
				avec option télécommande			non		

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.7 55x51-K-2.0

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact:	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	55x51-K-2.0
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2451
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	7 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	72 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	108

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	des la	Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)			Émissions du chauf- fage des locaux à puissance calorifique minimale ⁴ (*) (**)			
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx
				[x] mg	g/Nm³) ⁵	(13 %		[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁶			
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	72	38	99	1250	114	-	-	-	-
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
teneur en humidité < 12 %											
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données Symbole Valeur			Unité	
Puissance calorific	que			Rendement thermique (rendement du combustible) (su base de la NCV)				
Puissance calori- fique nominale	Pnom	7	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	82	%	
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%	
Consommation d'	électricité	auxiliaire		Type de puissance calorifi ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature	
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un niveau, pas de contrôle de la température ambiante				
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas nor de contrôle de la température ambiante				
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique				
Puissance requise	par la flar	nme pilot	е	avec contrôle électronique de la température ambiante				
Puissance requise par la flamme pi- lote	Ppilot	-	kW	avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire				
(si disponible)				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non	
				Autres options de régulat	ion			
				(plusieurs réponses possib	oles)			
				contrôle de la température tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non	
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	vec détec-	non	
				avec option télécommand	le		non	

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.8 55x57-K-2.0

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact:	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	55x57-K-2.0
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2298
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	7 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70,1 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	106

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

	-		-		I
7	_	7	7	_	_

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	η s [x%]:	des lo	Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)				Émissions du chauf- fage des locaux à puissance calorifique minimale ⁴ (*) (**)			
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx	
				[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁵	(13 %		[x] mg d'O2)	g/Nm³	(13 °	%	
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	70,1	39	107	1250	110	-	-	-	-	
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
teneur en humidité < 12 %												
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-	
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	_	-	-	

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement 7

FR

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Unité					
Puissance calorific	que			Rendement thermique (re base de la NCV)	endement du	combustible	e) (sur la			
Puissance calori- fique nominale	Pnom	7	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	80,1	%			
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%			
Consommation d'	électricité	auxiliaire	•	Type de puissance calorif ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature			
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian	* 1		oui			
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus régla de contrôle de la tempéra		non				
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la températur stat mécanique	ature ambiante par thermo-		non			
Puissance requise	par la flar	nme pilot	:e	avec contrôle électronique biante	avec contrôle électronique de la température ambiante					
Puissance requise par la flamme pi- lote	Ppilot	-	kW		avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire					
(si disponible)										
				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non			
				Autres options de régulat	ion					
				(plusieurs réponses possib	oles)					
				contrôle de la températur tion de présence	e ambiante a	vec détec-	non			
				contrôle de la températur tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	ivec détec-	non			
				avec option télécommand	le		non			

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.9 65x45-K

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact :	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	65x45-K
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2300
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	8 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70,6 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	106

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)				fage des locaux à				
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx	
				[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁵				[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁶				
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	70,6	38	77	1250	111	-	-	-	-	
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
teneur en humidité < 12 %												
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-	
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité				
Puissance calorific	que			Rendement thermique (re base de la NCV)	Rendement thermique (rendement du combustible) (sur la base de la NCV)						
Puissance calori- fique nominale	Pnom	8	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	80,6	%				
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%				
Consommation d'	électricité	auxiliaire		Type de puissance calorifi ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature				
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian	e calorifique à un niveau, pas de contrôle c pérature ambiante						
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus régla de contrôle de la tempéra	ables manuellement, pas no ature ambiante		non				
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la températur stat mécanique	ire ambiante par thermo-						
Puissance requise	par la flar	nme pilot	е	avec contrôle électronique biante	avec contrôle électronique de la température ambiante						
Puissance requise par la flamme pi- lote (si disponible)	Ppilot	-	kW		avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire						
				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non				
				Autres options de régulat	ion						
				(plusieurs réponses possib	oles)						
				contrôle de la température tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non				
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	avec détec-	non				
				avec option télécommand	le		non				

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.10 65x51-K

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact:	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	65x51-K
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2452
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	8 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70,5 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	106

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)				fage des locaux à				
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx	
				[x] mg	g/Nm³) ⁵	(13 %			[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁶			
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	70,5	35	69	1250	101	-	-	-	-	
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
teneur en humidité < 12 %												
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-	
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité		
Puissance calorific	que			Rendement thermique (rendement du combustible) (sur base de la NCV)					
Puissance calori- fique nominale	Pnom	8	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	80,5	%		
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%		
Consommation d'électricité auxiliaire				Type de puissance calorifi ambiante	que/contrôl	e de la temp	érature		
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un niveau, pas de contrôle ou de la température ambiante					
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas de contrôle de la température ambiante					
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique					
Puissance requise	par la flan	nme pilot	е	avec contrôle électronique de la température ambiante					
Puissance requise par la flamme pi- lote (si disponible)	Ppilot	-	kW	avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire					
	1	1	'	avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non		
				Autres options de régulati	ion				
				(plusieurs réponses possib	oles)				
				contrôle de la température ambiante avec détec- tion de présence contrôle de la température ambiante avec détec- tion de fenêtre ouverte					
				avec option télécommand	е		non		

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.11 65x57-K

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact:	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	65x57-K
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2299
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	8 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	70 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	106

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	des locaux à puissance calorifique nominale (*)			Émissions du chauf- fage des locaux à puissance calorifique minimale ⁴ (*) (**)				
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx
				[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁵	(13 %		[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁶			
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	70	31	59	1125 0	92	-	-	-	-
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
teneur en humidité < 12 %											
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	_	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité		
Puissance calorific	que			Rendement thermique (rendement du combustible) (sur base de la NCV)					
Puissance calori- fique nominale	Pnom	8	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	(rendement du combus- tible) à puissance calori-				
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	-	%			
Consommation d'	électricité	auxiliaire		Type de puissance calorifi ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature		
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian	puissance calorifique à un niveau, pas de contrôle ou de la température ambiante				
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas non de contrôle de la température ambiante					
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique					
Puissance requise	par la flar	nme pilot	е	avec contrôle électronique biante	avec contrôle électronique de la température ambiante				
Puissance requise par la flamme pi- lote (si disponible)	Ppilot	-	kW	avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire					
				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non		
				Autres options de régulat	ion				
				(plusieurs réponses possib	oles)				
				contrôle de la température tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non		
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	avec détec-	non		
				avec option télécommand	le		non		

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.12 75x39-K

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact:	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	75x39-K
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2301
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	10 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauff des locaux η_s :	age 71,9 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	108

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	Émissions du ch 6]: des locaux à pu calorifique nom		puiss	ance	fage o	nissions du chauf- ge des locaux à issance calorifique nimale ⁴ (*) (**)		
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx
				[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁵				[x] mg/Nm³ (13 % d'O2) ⁶			
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	71,9	28	84	1000	106	-	-	-	-
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
teneur en humidité < 12 %											
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité		
Puissance calorific	que			Rendement thermique (rendement du combustible) (su base de la NCV)					
Puissance calori- fique nominale	Pnom	10	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	81,9	%		
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%		
Consommation d'	électricité	auxiliaire	•	Type de puissance calorif ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature		
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian		de contrôle	oui		
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus régla de contrôle de la tempéra			non		
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique					
Puissance requise	par la flar	nme pilot	e	avec contrôle électronique de la température ambiante					
Puissance requise par la flamme pi- lote (si disponible)	Ppilot	-	kW	avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire					
(3) disponible)				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non		
				Autres options de régulat	ion				
				(plusieurs réponses possib	oles)				
				contrôle de la température ambiante avec détection de présence					
				contrôle de la température ambiante avec détection de fenêtre ouverte					
				avec option télécommand	le		non		

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.13 75x39-KII

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact :	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	75x39-KII
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 15 3852
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	10 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	72 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	108

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	•				fage o	missions du chauf- age des locaux à ouissance calorifique ninimale ⁴ (*) (**)		
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx
				[x] mg d'O2)	g/Nm³ ⁵	(13 %		[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁶	aux à alorific () (**)	%
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	72	18	81	1125	91	-	-	-	-
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
teneur en humidité < 12 %											
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement 7

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité			
Puissance calorific	que			Rendement thermique (re base de la NCV)	endement du	ı combustibl	e) (sur la			
Puissance calori- fique nominale	Pnom	10	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	ηth,nom	82	%			
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%			
Consommation d'	électricité	auxiliaire		Type de puissance calorifi ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature			
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian		de contrôle	oui			
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas no de contrôle de la température ambiante						
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique						
Puissance requise	par la flar	nme pilot	е	avec contrôle électronique de la température ambiante						
Puissance requise par la flamme pi- lote	Ppilot	-	kW		avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire					
(si disponible)				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non			
				Autres options de régulat	ion					
				(plusieurs réponses possib	oles)					
				contrôle de la température tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non			
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	vec détec-	non			
				avec option télécommand	le		non			

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.1.14 75x57-K

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH				
Contact:	-				
Adresse :	Austroflamm-Platz 1				
	4631 Krenglbach				
	Autriche				

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	75x57-K
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais :	RRF - 29 10 2302
Normes harmonisées appliquées :	EN 13229
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	-
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	10 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	72 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	108

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	ηs [x%]:	Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)				fage des locaux à			
				PM	COG	СО	NOx	PM	COG	СО	NOx
				[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁵	(13 %		[x] mg d'O2	g/Nm³) ⁶	aux à alorific (**)	%
Bûches, teneur en humidi- té ≤ 25 %	oui	non	72	40	71	1250	74	-	-	-	-
Bois comprimé,	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
teneur en humidité < 12 %											
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combus- tibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de bio- masse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de bio- masse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

^(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Symbole	Valeur	Unité	Données	Symbole	Valeur	Unité			
Puissance calorifiq	uissance calorifique			Rendement thermique (rendement du combustible) (sur base de la NCV)						
Puissance calori- fique nominale	Pnom	10	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale	(rendement du combus- tible) à puissance calori- fique nominale					
Puissance calori- fique minimale (valeur indicative)	Pmin	-	kW	Rendement thermique (rendement du combus- tible) à puissance calori- fique minimale (valeur in- dicative)	ηth,min	-	%			
Consommation d'é	électricité	auxiliaire	•	Type de puissance calorif ambiante	ique/contrôl	e de la temp	érature			
À puissance calo- rifique nominale	elmax	-	kW	puissance calorifique à un de la température ambian		de contrôle	oui			
À puissance calo- rifique minimale	elmin	-	kW	deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas non de contrôle de la température ambiante						
En mode veille	elSB	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique						
Puissance requise	par la flan	nme pilot	е	avec contrôle électronique biante	non					
Puissance requise par la flamme pi- lote	Ppilot	-	kW	avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire						
(si disponible)				avec contrôle électronique biante et régulation par pr madaire			non			
				Autres options de régulat	ion					
				(plusieurs réponses possib	oles)					
				contrôle de la températur tion de présence	e ambiante a	avec détec-	non			
				contrôle de la température tion de fenêtre ouverte	e ambiante a	avec détec-	non			
				avec option télécommand	le		non			

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

³ Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁶ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.2 Données techniques générales

Modèle	45x K	45x51 KII	55x K	65x K	75x K	75x39 KII
Certification EN 13229	Marquage CE					
Puissance calorifique nominale en [kW]	6	6	7	8	10	10
Puissance de chauffage maximum [kW]	8	8	9	11	15	15
Longueur de bûche maxi.	33	33	33	33	33	33
Quantité de combustible admise [kg]	1,7	1,7	1,9	2,35	3,2	3,2
Consommation de combustible maximum [kg/h]	1,7	1,7	2	2,3	2,85	2,85
Section de la sortie d'air de convection [cm²]	700	700	700	700	700	700
Section de l'entrée d'air de convection [cm²]	700	700	700	700	700	700

Limites d'émission									
	45x K	45x51 KII	55x K	65x K	75x K	75x39KII			
CO [mg/Nm³]	≤1250	≤1250	≤1250	≤1250	≤1250	≤1250			
Particules rapportées à 13 % d'O ₂	≤40	≤40	≤40	≤40	≤40	≤40			
COG [mg/MJ]	≤50	≤50	≤50	≤50	≤50	≤50			
NOx rapporté à 13 % d'O ₂ [mg/m³]	≤150	≤150	≤150	≤150	≤150	≤150			
Rendement [%]	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80			
Température des fumées [°C]***)	354 371 387	292	275 313 351	283 298 317	313 300	286			
Débit massique des fumées [g/s]	5,1 5,2 5,2	5,5	5,9 6,0 6,2	7,3 7,7 6,8	8,1 7,7	7,3			
Dépression minimum à puissance calorifique nominale [Pa]	12	12	12	12	12	12			

Distances de sécurité du foyer										
	45x K	45x51 KII	55x K	65x K	75x K	75x39 KII				
Distance du foyer par rapport au cof- frage [cm]			6							

Spécifications concernant la protection incendie et l'isolation thermique (en mm de Promasil 950 KS) Épaisseurs d'isolant						
	45x K	45x51 KII	55x K	65x K	75x K	75x39 KII
Épaisseurs d'isolant par rapport au sol [mm]	60	20	60	60	60	20
Épaisseurs d'isolant latéral / arrière [mm]	90	130	90	90	120	130
Épaisseurs d'isolant par rapport au plafond [mm]	conforméme	ent aux norm	es d'installati	on nationale	s (TR OL, Fe	uVo,)
b : distance de sécurité latérale [mm]		-				
a : distance de sécurité avant [mm]	800	1100	800	800	800	800

Air de combustion						
	45x K	45x51 KII	55x K	65x K	75x K	75x39 KII
Raccordement à l'air externe [Ø mm]	125	125	125	125	25	125
Consommation d'air comburant [m³/h]	12	17,8	14	17,5	19,5	16,71

Utilisation pour installation particulière						
	45x K	45x51 KII	55x K	65x K	75x K	75x39 KII
Hypocauste**)	conforme selon les règles de l'art					

^{*)} certification en cours

L'hypocauste doit être réalisé de manière à garantir le transport de la chaleur et une répartition uniforme de la chaleur au sein de l'habillage afin d'empêcher toute surchauffe de la chambre de combustion en quelque point que ce soit. Au besoin, utiliser le schéma de calcul pour hypocaustes d'Austroflamm.

Les surfaces de l'habillage qui dégagent de la chaleur doivent être dimensionnées en fonction du générateur de chaleur.

Les épaisseurs requises indiquées dans les données techniques pour les isolants destinés à protéger les surfaces du bâtiment attenantes au foyer ont été calculées en fonctionnement continu, grilles d'air ouvertes, et doivent éventuellement s'accompagner de mesures appropriées (une ventilation arrière, par exemple).

L'installation en circuit fermé doit être calculée et réalisée conformément aux règles professionnelles pour la construction de poêles et chauffages à air.

5.3 Données destinées au dimensionnement du conduit de cheminée

Foyers avec porte de chambre de combustion à fermeture automatique.

Désignation : Foyer EN 13229 - A1 / A. Valeurs : voir le chapitre Données techniques.

CONSEIL

Procéder à une limitation de la dépression si elle est trop importante. C'est au poêlier-fumiste qu'il revient de garantir la bonne dépression.

CONSEIL

Si le conduit de cheminée présente une dépression supérieure à 18 Pa, il est instamment conseillé d'installer un modérateur de tirage (disponible comme accessoire) dans le raccordement.

INDICATION

Exploitation autorisée uniquement avec chambre de combustion fermée.

^{**)} les appareils Austroflamm portant la mention « conforme selon les règles de l'art » sont adaptés à une utilisation dans des installations en circuit fermé (hypocauste)

^{***)} au niveau de la buse de l'appareil, à puissance de chauffage nominale

Sections minimales du conduit de cheminée / d'air de combustion

Appareil	Section minimale du conduit de cheminée	Sections minimales de extérieur (pour utilisati	
		Jusqu'à 3 m de lon- gueur - 1 coude maxi.	Jusqu'à 6 m de lon- gueur - 2 coudes maxi.
45x / 45x51 KII / 55x	Ø 160 mm	120 cm ²	175 cm ²
	160 / 160 mm	Conduit Ø 125 mm	Conduit Ø 150 mm
55x55x	Ø 180 mm	120 cm ²	175 cm ²
	180 / 180 mm	Conduit Ø 125 mm	Conduit Ø 150 mm
65x / 75x	Ø 180 mm	120 cm²	255 cm ²
	180 / 180 mm	Conduit Ø 150 mm	Conduit Ø 180 mm

Pour les sections de raccordement à l'air extérieur, respecter les points suivants :

- ne pas couder, cela diminuerait la section
- conserver une section constante
- l'ouverture de passage de l'air de la grille d'air ne doit pas être inférieure à la section effective de la conduite d'air extérieur recommandée
- une dépression (aspiration) ne doit pas pouvoir se former au niveau du point d'entrée du conduit d'air, y compris en cas de vents défavorables

6 Transport, manipulation et stockage

6.1 Transport



Fig. 3: Caisse à claire-voie

Vérifiez immédiatement l'absence d'avaries de transport et la complétude de la marchandise livrée.

Contrôlez le bon fonctionnement de toutes les pièces mobiles avant le montage du foyer. Toujours signaler tous les défauts avant le montage du foyer.

Le transport se fait dans une caisse à claire-voie. Transporter la caisse à claire-voie contenant le foyer avec un chariot élévateur ou un gerbeur.

Enlever la caisse à claire-voie et l'éliminer en bonne et due forme.

6.2 Stockage

Le foyer doit être stocké dans un local/entrepôt sec. Le protéger de la saleté, de la chaleur et de l'humidité.

FR

Les pictogrammes suivants sont apposés sur la caisse et doivent être respectés :







- Fragile Toujours poser à la verticale Protéger de l'humidité et stocker au sec.
- Trier le matériel d'emballage et l'éliminer dans le respect de l'environnement.
- La caisse peut être éliminée dans le conteneur sélectif dédié aux emballages. Les réglementations locales concernant l'élimination des déchets doivent être respectées.

7 Exigences sur le lieu d'implantation

7.1 Exigences concernant le lieu d'implantation

Les cheminées ne doivent pas être installées dans :

- des pièces où l'arrivée d'air de combustion requise n'est pas garantie.
- des espaces accessibles à tous, notamment les voies d'évacuation. Les cages d'escalier dans les bâtiments ne comptant pas plus de 2 appartements ne sont pas considérées comme des espaces accessibles à tous.

FR

- des pièces dans lesquelles des substances ou mélanges présentant un risque d'explosion sont traités, stockés ou fabriqués.
- des pièces, appartements ou unités d'utilisation dans lesquels l'air est aspiré par des ventilateurs, comme c'est le cas par exemple dans des installations de ventilation ou de chauffage à air chaud, des hottes aspirantes, des sèche-linge à évacuation, etc. Exception: l'utilisation du foyer est garantie sans danger:

C'est le cas lorsque :

- les installations ne font que brasser l'air dans la pièce.
- les installations disposent de dispositifs de sécurité automatiques et fiables qui empêchent une dépression dans la pièce.
- des dispositifs de sécurité empêchent d'utiliser en même temps le foyer et l'installation d'extraction de l'air.
- l'évacuation des fumées est surveillée par un dispositif de sécurité spécifique.
- le flux d'air de combustion du foyer et les flux volumiques des installations de ventilation n'entraînent pas globalement une dépression supérieure à 0,04 mbar dans la pièce où l'appareil est installé et les pièces raccordées au système de ventilation. Cela doit être également garanti en cas de suppression ou de modification du réglage des dispositifs de régulation facilement accessibles de l'installation de ventilation.

CONSEIL

En cas d'utilisation d'une installation de ventilation mécanique contrôlée, il est conseillé d'utiliser un foyer certifié DIBt raccordé à l'air externe.

7.2 Installation du foyer

Respecter les prescriptions concernant la protection incendie, comme l'isolation thermique et la taille des grilles d'air.

⚠ DANGER

Risque d'incendie

Une utilisation de votre foyer Austroflamm avec une charge de combustible trop élevée entraîne un risque de surchauffe du conduit de cheminée, ainsi que des composants ou meubles attenants.

7.3 Alimentation en air de combustion

Dans le cas d'un foyer qui tire son air de combustion du lieu d'installation, veiller à une arrivée d'air de combustion suffisante dans la pièce. D'autres foyers ou dispositifs d'extraction de l'air présents dans le lieu d'implantation ou partageant l'air de combustion peuvent nécessiter une amenée d'air comburant extérieur supplémentaire.

Les installations d'extraction de l'air (installation de ventilation, hotte aspirante etc.) utilisées dans le même volume d'air ambiant que le foyer peuvent entraver l'approvisionnement en air de combustion et requièrent éventuellement des mesures de sécurité supplémentaires, en conformité avec le décret sur les installations de chauffage.

Approvisionnement en air de combustion par conduite directe (indépendant de l'air de la pièce)

L'approvisionnement en air de combustion peut également venir de l'extérieur, par une conduite directe menant au foyer. Dans ce cas, il faut garantir l'arrivée directe de l'air de combustion depuis le raccordement extérieur de la maison jusqu'à la buse d'entrée d'air de combustion.

Le diagramme de travail (voir les Règles professionnelles pour la construction de poêles et chauffages à air) aide à déterminer la section de la conduite, voir . Nous recommandons systématiquement d'appliquer ce mode de raccordement.

Approvisionnement en air de combustion par la pièce (dépendant de l'air de la pièce)

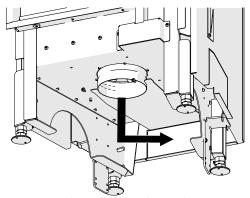
Le foyer Austroflamm tire son air de combustion directement du lieu d'installation exclusivement par le biais de la buse d'entrée d'air de combustion.

Pour tous les modèles décrits dans la présente notice, vous trouverez la buse d'entrée d'air de combustion sous la chambre de combustion. Il est donc essentiel de garantir un fonctionnement parfait de l'approvisionnement de la chambre de combustion en air de combustion. Il est absolument indispensable que les sections d'entrée et de sortie de l'air de convection soient correctes, en plus de la section requise pour l'air de combustion. Le bon positionnement des ouvertures correspondantes dans la chambre de combustion est d'une grande importance.

Un non-respect peut entraîner un manque d'air pendant la combustion.

CONSEIL

Pour un approvisionnement suffisant en air de combustion, nous conseillons l'installation d'un conduit d'air de combustion fermé entre la buse d'entrée d'air de combustion sur le foyer et la grille d'air de convection.



La buse d'entrée d'air de combustion doit toujours être raccordée. Dans le cas contraire, l'air de combustion ne pourra pas pénétrer dans le foyer.

Fig. 4: Buse d'entrée d'air de combustion

7.4 Conduits d'air de combustion

Les conduits d'air de combustion doivent être réalisés dans des matériaux de construction indéformables et installés de façon à être étanches et accessibles pour l'inspection et le nettoyage. Tenir compte d'une éventuelle formation de condensat dû à une chute de la température sous le point de rosée et l'éviter par une isolation appropriée.

Dans le cas de conduits d'air de combustion situés dans des bâtiments de plus de 2 niveaux habitables ou devant franchir des murs pare-feu, les conduits doivent être réalisés de manière à ne pas pouvoir propager le feu et la fumée vers d'autres étages ou compartiments coupe-feu (voir le Code national du bâtiment).

7.5 Exigences concernant le conduit de cheminée

Avant d'installer le foyer Austroflamm, contrôler la taille et la qualité du conduit de cheminée conformément aux réglementations locales en vigueur (code du bâtiment du pays concerné, décret sur les installations de chauffage et DIN 18160 Partie 1). Il faut fournir la preuve par le calcul que le conduit de cheminée fonctionne suffisamment bien, conformément à DIN EN 13384. Faire également intervenir dans ce calcul le fait que la quantité d'air nettement supérieure en cas d'ouverture de la porte (rechargement de combustible) puisse bien être évacuée.

Le fonctionnement de votre foyer Austroflamm dépend en premier lieu du bon fonctionnement du conduit de cheminée.

CONSEIL

Veiller à ce que toutes les ouvertures du conduit de cheminée utilisé (les ouvertures de ramonage, par exemple) soient fermées pendant l'utilisation.

7.6 Raccordements multiples

Tous les foyers Austroflamm du présent manuel ont été contrôlés et certifiés selon DIN EN 13229 équipés d'une porte à fermeture et verrouillage automatiques (type BA1). Ces appareils destinés à être utilisés selon BA1 peuvent être raccordés à un conduit de cheminée à raccordements multiples (si le conduit de cheminée l'autorise). Le calcul doit être réalisé conformément à DIN EN 13384 Partie 2.

INDICATION

En cas de raccordement à l'air externe, le raccordement multiple au conduit de cheminée est interdit!

7.7 Éléments de raccordement du conduit de fumée

Le conduit de raccordement doit être choisi conformément à DIN EN 13384.

Le raccordement entre le foyer et la surface de chauffe ou le conduit de cheminée doit être réalisé avec une épaisseur de paroi de 2 mm minimum en cas d'utilisation de conduits de fumée en acier, et avec une épaisseur de paroi de 1 mm minimum en cas d'utilisation de conduits de fumée en acier austénitique inoxydable.

Raccorder directement le conduit de raccordement au conduit de cheminée.

Sous l'habillage, le conduit de raccordement doit être enveloppé d'un matériau isolant de classe A1 selon DIN 4102, indéformable, incombustible et d'au moins 3 cm d'épaisseur, comme décrit au chapitre.

Cela ne concerne pas les conduits de raccordement destinés à chauffer l'air de convection et pour lesquels le risque d'incendie est par ailleurs exclu.

8 Type / quantité de combustible

8.1 Type de combustible

Bois

Après un séchage approprié, un bon nombre d'essences de bois de nos forêts peuvent être utilisées dans les foyers comme combustible à empreinte carbone neutre. Renouvelable, le bois peut être exploité durablement, ne nécessite aucune ou peu d'énergie externe supplémentaire et permet des circuits courts du producteur au consommateur, autant d'atouts qui assurent un bilan climatique optimal.

Les essences de bois les plus courantes destinées à une utilisation dans un poêle sont le hêtre, le charme commun, le bouleau, le mélèze, l'épicéa et le pin. Le critère le plus important pour la combustion dans un foyer est que le combustible soit suffisamment bien séché. Pour ce faire, les bûches coupées doivent être stockées pendant au moins deux ans. La teneur maximale en eau prescrite par le législateur est de 20 %. Ce pourcentage représente cependant une grande quantité d'eau qui se trouve encore dans les capillaires du bois. Une bûche de bois de chauffage n'est vraiment bonne que si sa teneur en eau ne dépasse pas les 12 à 13 %. Les différences de comportement au feu sont considérables et nettement visibles, même pour les non-initiés.

D'autres variétés de bois que celles indiquées ci-dessus conviennent également à la combustion. Il faut cependant contrôler pour chaque foyer l'effet de leur utilisation sur le comportement au feu. Le chêne, par exemple, brûle avec une flamme plutôt courte et plus de braises. Le bois de chêne est plus difficile à allumer et du fait de la dureté du bois, il n'est souvent pas aussi bien fendu que d'autres essences, ce qui a un effet négatif sur le comportement au feu. Il s'agit cependant d'une bonne source d'énergie et, bien préparé, d'un bois de chauffage approprié.

Quant aux bois tendres (sapin, pin, épicéa), il est conseillé de les mélanger si possible à du bois dur. Les bois tendres ont une part de tanins plus élevée, ce qui entraîne plus de dépôts dans le foyer, les conduits de raccordement et le conduit de cheminée. Utiliser exclusivement du bois tendre peut accélérer l'apparition de bistre. Le mélanger à du bois dur (du hêtre par exemple) permet de réduire cet effet.

La longueur de votre bois de chauffage - 25 cm, 30 cm ou encore 50 cm - est définie par la taille de la chambre de combustion de votre poêle. Il est préférable que les bûches de 50 cm sèchent plus longtemps (stockage de trois ans ou plus), En effet, le séchage du bois se fait essentiellement par évaporation de l'eau par les capillaires - ce qui prend du temps -, et le chemin que cette eau doit parcourir de l'intérieur vers l'extérieur d'une bûche d'une longueur de 50 cm nécessite deux fois plus de temps que pour une bûche de 25 cm de long. L'important est que le bois soit « bien » fendu. Cela signifie que le périmètre d'une bûche (c'est-à-dire chaque côté de la bûche mesuré dans la largeur et mis bout à bout) doit faire 15 à 25 cm maximum. Les bûches fendues de cette taille sèchent plus facilement et offrent avant tout au feu (à la température) une plus grande surface d'attaque, pour un dégazage - et donc une combustion - plus facile. Qui plus est, elles permettent de mieux doser la quantité de combustible. Du fait de rendements thermiques excellents, les foyers modernes ne nécessitent plus qu'une fraction de la quantité de bois requise par des poêles plus anciens. Dès lors, il est préconisé de charger de plus petites bûches, en respectant les consignes du constructeur, les quantités de chargement maximales prescrites étant souvent dépassées par une unique bûche de grande taille.

Tout le monde n'a pas chez lui un doseur d'humidité pour déterminer la teneur en eau du bois - d'autant plus que les appareils fiables coûtent plusieurs centaines d'euros. Vous pouvez cependant évaluer correctement les caractéristiques de votre combustible si vous observez avec perspicacité son comportement à la combustion. Un « bon » feu de bois ne fume que brièvement pendant la phase d'allumage, puis pratiquement plus. Il brûle avec une flamme vive (de couleur jaune à orange) et longue. Dans la chambre de combustion, il ne reste que peu de résidus qui disparaissent le plus souvent lorsque le feu est en phase de pleine combustion. Le poids est un autre critère utile permettant d'estimer si une bûche est déjà prête à la combustion. Chez la plupart des constructeurs, la quantité de chargement est indiquée en kg/poids. Exemple : une bûche de hêtre de 33 cm de longueur et d'env.

20 cm de circonférence pèse environ 1kg lorsqu'elle est prête (suffisamment sèche) pour la combustion. Ce sont donc environ 750 grammes pour une longueur de 25 cm - et environ 1,5 kg pour 50 cm de longueur.

Veuillez toujours respecter la quantité de chargement maximale prescrite conformément aux indications comprises dans cette notice - y compris au moment de recharger! Dans le cas contraire, votre foyer n'offrira pas l'efficacité souhaitée, et surtout, cela pourra endommager considérablement votre appareil, les joints et les matériaux, ainsi que les conduits d'évacuation de fumée.

Seul le bois à l'état naturel peut être utilisé comme combustible. Ne JAMAIS brûler du bois traité, même s'il a été traité avec des matériaux naturels ou des lasures bio. Ne mettre en aucun cas des déchets de bois dans le poêle!

Briquettes de bois

Beaucoup apprécient les briquettes de bois comme combustible car elles prennent moins de place que le bois, elles peuvent être stockées ou achetées en petites quantités et - du moins à première vue - demandent moins de travail que le bois. Les briquettes de bois ont une qualité constante, dans la limite des fluctuations de production. Les briquettes de bois n'ont pas besoin d'être entreposées sur une longue période pour sécher correctement. Du fait de leur matière première (des copeaux naturels) et du processus de production, elles disposent déjà d'une humidité résiduelle définie.

Si les briquettes de bois sont déclarées comme combustible compatible, cela ne vaut que pour ce combustible et PAS pour les granulés de charbon, de papier, d'écorce ou autres, comme les pellets par exemple.

Malgré diverses normes et de nombreuses promesses publicitaires, il y a aussi des différences de qualité considérables entre les différentes briquettes de bois. Et même si ce combustible est de bonne qualité, son comportement au feu est différent de celui des bûches de bois à l'état naturel. De plus, les briquettes de bois ne brûlent pas toutes bien dans tout type de poêle. Avant de vous décider pour une variété spécifique et d'en faire éventuellement des stocks importants, vous devriez tester amplement les briquettes de bois dans diverses conditions de tirage. La plupart des fournisseurs proposent dans cette optique des packs d'essai qu'il est possible d'acheter à prix préférentiels afin de vous permettre de tester les différentes sortes proposées et de les comparer entre elles.

CONSEIL

Pour la combustion de briquettes de bois, respectez là encore la quantité de chargement maximale telle qu'indiquée dans cette notice. Ne pas dépasser la quantité de chargement.

Comme le bois est pressé et qu'à poids égal, les briquettes présentent donc un volume inférieur, dans les foyers modernes à faible quantité de chargement, il n'est souvent possible d'obtenir que de « petits tas de feu » au point de se demander si un feu peut brûler avec si peu de combustible. Pour autant, vous ne devez jamais dépasser la charge maximale car cela conduirait à endommager l'appareil. De nombreuses briquettes de bois changent avec la montée en température pendant la combustion : elles « gonflent ». Cela ne doit pas vous inquiéter – c'est normal. Au moment de charger les briquettes de bois, veillez autant que possible à ce que cette dilatation ne se fasse pas contre la vitre, pour éviter qu'elle ne s'encrasse fortement.

D'une manière générale, vous ne devriez pas mettre de briquettes entières dans le poêle, mais les casser (souvent, des épaisseurs de couche visibles permettent d'obtenir des rondelles) et en déposer de petits morceaux dans la chambre de combustion non pas en bloc, mais dans tous les sens. Ainsi, l'air de combustion atteint plus de combustible et l'enveloppe mieux. Les briquettes de bois ont besoin d'une circulation de l'air plus importante, d'un bon coup d'œil et peut-être aussi d'un peu plus de patience avant d'avoir le coup de main. Comme le volume est moindre (à masse identique, la briquette prend moins de place que la bûche), le feu est le plus souvent plus petit et ses flammes ne sont pas aussi hautes ni aussi vives que pour la combustion des bûches. La combustion des seules briquettes de bois entraîne donc habituellement une opacification de la chambre de combustion et sur la vitre du

poêle. Ces dépôts découlent du fait que toutes les zones de la chambre de combustion ne sont pas soumises à température, au contraire de la combustion du bois à l'état naturel. Il est possible que les briquettes de bois entraînent des dépôts plus ou moins importants, voire aucun, en fonction de la variété. Il est alors recommandé d'en essayer différentes sortes pour déterminer le combustible le mieux adapté à votre foyer. Si vous souhaitez absolument utiliser des briquettes de bois mais que vous n'arrivez pas vraiment à en maîtriser la combustion, mélanger les combustibles peut vous faciliter les choses. En d'autres termes, faites brûler des briquettes de bois et des bûches de bois naturel dans des proportions vous permettant d'obtenir un bon résultat de combustion dans votre foyer.

Les briquettes de bois doivent elles aussi être stockées au sec. D'une manière générale, les briquettes avec un trou au centre brûlent mieux. Préférer les briquettes de bois tendre - elles conviennent souvent mieux que les briquettes de bois dur.

Combustible autorisé

Bûches de bois (dur de préférence) sèches, bien stockées et naturelles et/ou briquettes de bois. Pour un meilleur allumage, fendre les rondins en deux. Le diamètre de la bûche fendue ne doit pas dépasser 7 cm.

Combustible de chauffage

Faites uniquement brûler le combustible de chauffage recommandé.

Matières explosives

Il est strictement interdit de jeter ou de brûler dans le foyer des matières ou objets facilement inflammables ou explosifs (des bombes aérosol vides ou autres), ou de les conserver à proximité de votre poêle à bois. Risque d'explosion !

8.2 Quantité de combustibles

INDICATION

Pour éviter des dommages, vous ne devez **JAMAIS** utiliser votre foyer avec une quantité de combustible supérieure à celle indiquée dans présente notice d'instruction!

Veuillez consulter à ce sujet le chapitre Données techniques [▶ auf Seite 15].

9 Prescription de montage

INDICATION

Endommagement de l'appareil

Le foyer ne doit avoir aucun contact avec le coffrage (cote d'espacement de 3 mm mini.) afin d'éviter tout endommagement de l'appareil.

9.1 Construction devant ou à côté d'un mur à protéger

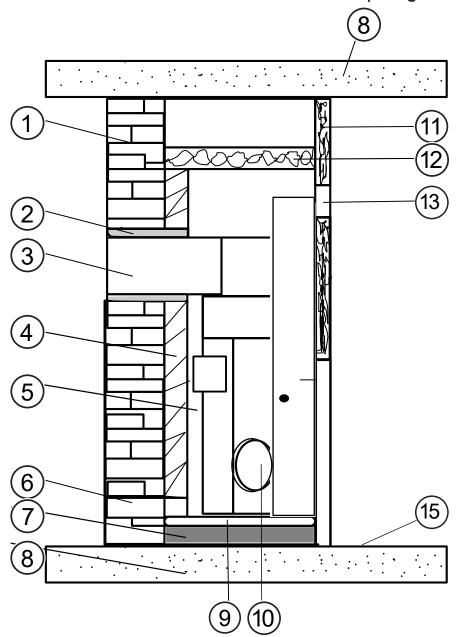


Fig. 5: Construction devant / à côté d'un mur à protéger

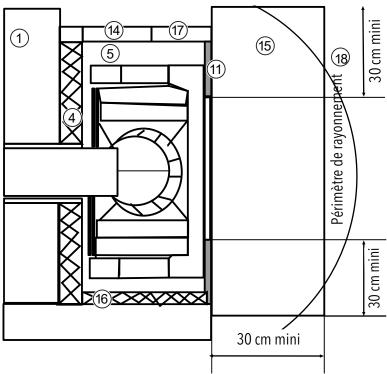


Fig. 6: Construction devant / à côté d'un mur à protéger

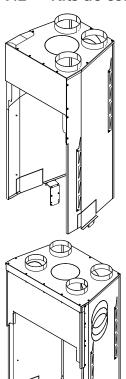
1	Paroi / mur de bâtiment	2	Couche d'isolation thermique (conduit de fu- mée)
3	Conduit de raccordement	4	Couche d'isolation thermique (paroi arrière)
5	Espace de convection	6	Entrée de l'air extérieur
7	Dalle en béton de 6 cm mini. (uniquement pour construction sur un plancher à protéger)	8	Plancher du bâtiment
9	Couche d'isolation thermique (béton)	10	Buse d'entrée d'air de combustion
11	Habillage (externe)	12	Couche d'isolation thermique (plafond)
13	Grille de sortie d'air chaud	14	Grille d'entrée d'air de convection
15	Protection de sol en matériaux non combus- tibles	16	Couche d'isolation thermique (paroi latérale)
17	Habillage (externe)	18	Périmètre de rayonnement de 80 cm
19	Manteau de convection		

Couches d'isolation thermique à l'arrière et sur les côtés

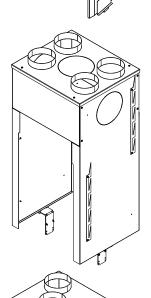
Le mur du bâtiment à protéger (1) doit être protégé d'une couche d'isolation (16) de 9 cm d'épaisseur.

L'habillage (11) doit lui aussi être protégé d'une couche d'isolation. Il n'est pas nécessaire de protéger l'habillage si la cheminée est construite de telle sorte que les surfaces libres de l'habillage et les surfaces des niches pour stockage du combustible ne puissent dépasser 85 °C. Pour les surfaces réalisées dans des matériaux de construction minéraux - des carreaux de faïence par exemple - mais à l'exception des surfaces sur lesquelles on peut poser des objets -, la température maximale admise n'est plus de 85 °C mais de 120 °C. Cette augmentation de la température de 85 °C à de 120 °C n'est valable que pour les surfaces fortement inclinées ou verticales de l'habillage en matériaux de construction minéraux. Cela permet de concevoir l'habillage comme mur carrelé chauffant ou similaire.

9.2 Kits de convection



45x/55x/65x/75x



45x51 KII / 75x39 KII

9.3 Espace de convection

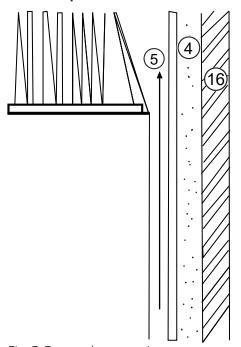


Fig. 7: Espace de convection

- Sans l'utilisation d'un manteau de convection (accessoire en option), prévoir un espace de convection d'au moins 6 cm de profondeur entre le foyer (4) et la couche d'isolation (16) à l'arrière et des deux côtés.
- L'espace de convection (5) doit être thermiquement isolé de toutes les surfaces autres que les habillages qui dégagent de la chaleur.
- Les parois, dalle et plafond de la chambre de combustion doivent être propres et résistants à l'abrasion (voir les règles professionnelles pour la construction de poêles et chauffages à air). La couche d'isolation doit donc être protégée par un matériau résistant à l'abrasion (tôle de protection contre le rayonnement, pour chambre de combustion etc.) sauf s'il s'agit de panneaux en silicate de calcium.

4	Espace de convection entre foyer et couche d'isolation
5	Espace de convection
16	Couche d'isolation

Circulation de l'air de convection avec manteau de convection

Tous les conduits d'air de combustion doivent être réalisés dans des matériaux de construction indéformables et non combustibles. Les conduits d'air chaud doivent être fermement fixés à la buse d'air chaud / (d'air entrant) du manteau de convection et aux grilles (de préférence avec une plaque d'étanchéité pour tubage).

9.4 Installation de chauffage ouverte

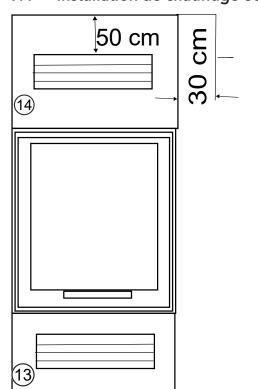


Fig. 8: Circulation de l'air de convection

- La section de l'ouverture d'entrée (14) et de l'ouverture de sortie (13) d'air doit être d'au moins 700 cm².
- Les ouvertures d'entrée et de sortie d'air doivent avoir une surface non obstruable de 200 cm² minimum.
- Ne pas utiliser de matériaux de construction combustibles (plafond en bois, etc.) ni installer de meubles à moins de 30 cm à côté et de 50 cm au-dessus des ouvertures de sortie d'air (14).

13	Ouverture d'entrée d'air
14	Ouverture de sortie d'air

9.5 Installation de chauffage fermée (hypocauste)

L'air de convection circule à l'intérieur de l'habillage hermétique. La chaleur se dégage par rayonnement à travers l'habillage.

9.6 Protection du sol sous le foyer

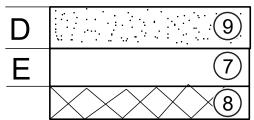


Fig. 9: Protection du sol sous le foyer

Les sols (8) réalisés avec des matériaux de construction inflammables doivent être protégés par une dalle en béton (7) d'au moins 6 cm d'épaisseur (cote E) qui doit en outre être armée pour les sols présentant une répartition transversale insuffisante; cette dalle doit être recouverte d'une couche d'isolation thermique (9) d'au moins 5 cm d'épaisseur (cote D).

Les sols porteurs en béton ou en béton armé (8) doivent être protégés par une couche d'isolation thermique d'au moins 5 cm d'épaisseur (9).

7	Dalle en béton
8	Sol sous le foyer (béton ou béton armé)
9	Couche d'isolation thermique

9.7 Joints de dilatation

Il ne doit y avoir aucun contact direct entre le foyer et l'habillage (11). Dès lors, l'ensemble des points de contact entre l'appareil et l'habillage doivent être séparés par un ruban d'étanchéité en fibre de verre. De même, le cadre porteur (23) ne doit pas reposer sur le foyer, ni être vissé ou soudé au foyer.

9.8 Habillage

L'habillage externe (11) doit être réalisé dans des matériaux de construction non combustibles de catégorie A1 : briques de construction, pierres de construction, carreaux de faïence, métal, enduit sur supports, etc.

9.9 Hotte

La hotte ne doit avoir aucun contact direct avec le foyer. Elle doit être réalisée de manière à être autoportante. Pour ce faire, le fabricant propose différents cadres porteurs (23).

9.10 Poutres décoratives

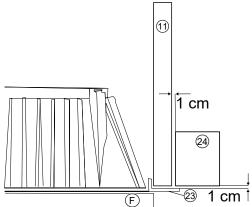


Fig. 10: Poutres décoratives

Les poutres décoratives (24) sont autorisées devant l'habillage (11) et le cadre porteur (23) du foyer ouvert à une distance d'au moins 1 cm si :

- la poutre décorative n'est pas un élément du bâtiment.
- les espaces par rapport à l'habillage restent ouverts de manière à éviter toute accumulation de chaleur.
- la poutre décorative ne se trouve pas dans le périmètre de rayonnement du foyer ouvert.

11	Habillage
23	Cadre porteur
24	Poutres décoratives
F	Joint de dilatation

9.11 Plafond au-dessus du foyer

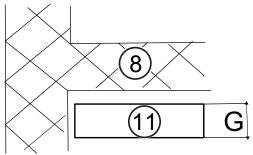


Fig. 11: Plafond au-dessus du foyer

Si le creux de la hotte au-dessus du foyer va jusqu'au plafond (8), celui-ci doit être protégé si :

- il est constitué d'éléments inflammables
- il sert d'élément porteur

La couche d'isolation thermique (11) (cote G) doit être réalisée conformément aux normes d'installation nationales en usage.

8	Plafond de la pièce
11	Couche d'isolation thermique

9.12 Sol devant le foyer

Le sol devant le foyer doit être réalisé dans un matériau non combustible. Les dimensions minimales de cette surface non combustible doivent être d'au moins 50 cm sur l'avant et d'au moins 30 cm sur les côtés.

FR

9.13 Protection incendie

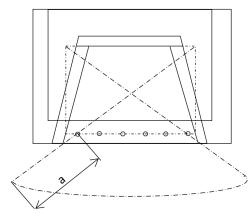


Fig. 12: a : Distance de sécurité

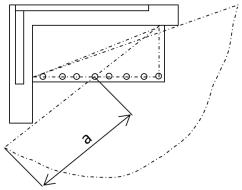


Fig. 13: a : Distance de sécurité

Protection incendie dans le périmètre de rayonnement

Il est impératif de respecter la distance minimum vers l'avant, vers le haut et vers les côtés (voir les Données techniques [auf Seite 15]) entre l'ouverture du foyer et des éléments de construction intégralement ou partiellement combustibles et/ou des meubles. Installer de chaque côté une protection contre le rayonnement ventilée permet de réduire cette distance de moitié.

Protection incendie en dehors du périmètre de rayonnement

Il est impératif de respecter une distance minimum de 5 cm entre la surface externe de l'habillage du foyer ouvert et des éléments de construction intégralement ou partiellement combustibles et/ou des meubles fixes. L'espace doit rester ouvert à la circulation de l'air de manière à éviter toute accumula-

tion de chaleur. Une distance par rapport à l'habillage n'est pas obligatoire pour les éléments qui ne couvrent qu'une petite superficie de l'habillage du foyer ouvert (planchers, revêtement mural abouté et couches d'isolation sur murs et plafonds, par exemple).

9.14 Couches et matériaux d'isolation

Pour les couches d'isolation, utiliser des panneaux d'isolation thermique de la catégorie de matériau de construction A1 selon DIN 4102, partie 1, et présentant une température limite d'utilisation de 700 °C minimum et une densité apparente de plus de 80 kg/m³. L'indice d'isolation correspondant doit être marqué sur l'isolant, conformément à AGI-Q 132. Seuls les isolants listés dans le tableau suivant sont autorisés. Tout autre isolant utilisé pour les couches d'isolation doit posséder un agrément technique général du DIBt (Deutsches Institut für Bautechnik Berlin). Par exemple : panneau d'isolation thermique en silicate de calcium « Promasil 950 KS » – sté. Promat – ; panneau d'isolation thermique « Prowolf » – sté. Wolfshöher – ; panneau d'isolation thermique « Vermilite 2000 » – sté. Wolfshöher – ; panneau d'isolation thermique « Thermax SN 400 » – sté. Thermax). Les plafonds et murs extérieurs du bâtiment à protéger présentant une valeur U inférieure à 0,4 W/m² nécessitent une ventilation arrière supplémentaire (voir les règles professionnelles pour la construction de poêles et chauffages à air TR OL).

Isolants		Conditionnement		Conductivité ther- mique		Température limite d'utilisation supérieure		Densité appa- rente	
Groupe	Туре	Groupe	Туре	Groupe	Туре	Groupe	En °C	Groupe	kg/m³
10	Fibre minérale	1	Lés	1	Nattes taille 1	20	-200	2	20
11	Fibre de verre	2	Fibres, en vrac	2	Nattes taille 2	25	-250	3	30
12	Fibre de roche	3	Fibres, granulés			30	-300	4	40
13	Fibre de scories	4	Feutres			35	-350	5	50
		5	Natte la- mellaire			40	-400	6	60
		6	Nattes			45	-450	7	70
		7	Panneaux			50	-500	8	80
		8	Coquilles			55	-550	9	90
		9	Segments			60	-600	10	100
		10	Tresses	10	Co- quilles taille 1	65	-650	11	110
				11	Co- quilles taille 2	72	-700	12	120
						75	-750	13	130
						80	-800	14	140
						85	-850	15	150
				20	Pan- neaux taille 1	90	-900	16	160
				21	Pan- neaux taille 2			17	170
								18	180
								19	190
								20	200
		99	Autres	99	Attesta- tion indi- viduelle		*	99	*

* conditions d'essai différentes

Les couches d'isolant doivent être sans raccord et se chevaucher.

Pour tout foyer sans manteau de convection, si les isolants thermiques utilisés dans la zone de convection sont en laine minérale, ceux-ci doivent avoir en plus un revêtement résistant à l'abrasion et non réfléchissant (en fer noir, tôle d'acier ou tôle galvanisée, etc.).

Veillez impérativement à une résistance thermique suffisante des matériaux d'isolation (700 °C minimum). Une résistance thermique insuffisante peut entraîner la formation d'odeurs pendant l'utilisation du foyer.

9.15 Conduites électriques

Les conduites électriques sont interdites dans les murs et plafonds de la zone de montage du foyer.

9.16 Foyers certifiés pour un raccordement à l'air externe

Raccordement du conduit de fumée :

- Le raccordement du conduit de fumée doit être durablement étanche.
- Les conduits de fumée utilisés doivent être certifiés conformément à DIN EN 1856-2.

Raccordement de l'air de combustion :

- Veiller à réaliser un branchement suffisamment étanche.
- Ne pas déformer les tuyaux flexibles en alu

10 Raccordement au circuit céramique

Les indications ci-dessus concernant les prescriptions et instructions de montage restent valables (cf. distances de sécurité, isolation thermique, raccordement du conduit de fumée).

Ces appareils sont spécialement conçus pour être installés dans un système avec circuit en céramique. Le bon fonctionnement du système de chauffage ne peut cependant être garanti que si les points suivants sont respectés :

- Calcul du tirage du circuit en céramique
- Utilisation de matériaux adaptés
- Respect de la longueur maximale du circuit
- Installation d'un conduit direct ou d'allumage
- Respect des surfaces libres nécessaires pour les grilles d'air

Le calcul du tirage du circuit en céramique doit être effectué en tenant compte des longueurs maximales indiquées pour le circuit et conformément aux règles professionnelles pour la construction de poêles et chauffages à air ainsi qu'aux normes de construction en vigueur.

Chiffres clés pour le calcul des dimensions du circuit

Type d'appareil	Débit massique des fumées [mg/s]	Température des fumées au niveau de la buse de l'appareil [°C]	Dépression requise au niveau de la buse [Pa]
45x	5,1/5,2/5,2	354/371/387	12
45x51 KII	5,5	292	12
55x	5,9/6,0/6,2	275/313/351	12
65x	7,3/7,7/6,8	283/298/317	12
75x	8,1/7,7	313/300	12
75x39 KII	7,3	286	12

Longueur maximale du circuit céramique en chamotte

Les températures des fumées à la buse de l'appareil sont des températures moyennes sur la durée de la combustion.

Type d'appareil	Longueur du conduit [m]	requise au niveau de la buse [Pa]	Température des fumées à la sortie du circuit [°C]
45x	3	12	190
55x	3,5	12	190
65x, 75x	4	12	190
45x51KII	3,5	12	190
75x39 KII	4	12	190

La structure du circuit doit être réalisée en matériaux minéraux réfractaires. Veiller à une construction parfaitement étanche aux gaz de combustion. L'appui du conduit en céramique doit être solide et résister à la chaleur. Le sol devant recevoir la surface de chauffe doit être isolé thermiquement comme indiqué au chapitre Protection du sol sous le foyer [*) auf Seite 71].

Assurer l'étanchéité aux gaz du raccordement du conduit de fumée au circuit céramique au moyen d'un tuyau emboîtable en acier. Le raccordement des tuyaux au circuit céramique doit se faire de préférence avec des pièces de raccordement préfabriquées en chamotte.

CONSEIL

Le raccordement entre tuyau en acier et pièce en chamotte doit être étanche et présenter un espace permettant la dilatation. Les tuyaux de raccordement n'ont pas besoin d'isolation thermique.

CONSEIL

Indiquez à l'utilisateur du foyer que l'installation avec surface de chauffe en aval s'utilise uniquement porte fermée!

10.1 Foyer avec circuit en céramique

Exemple d'un système KMS

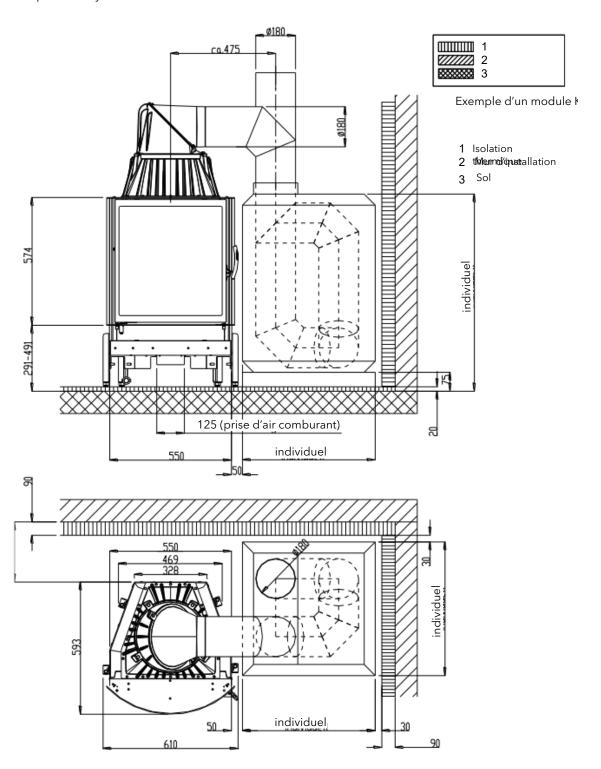


Fig. 14: KMS système

10.2 Raccordement à des surfaces de chauffe métalliques

Les indications ci-dessus concernant les prescriptions et instructions de montage restent valables (cf. distances de sécurité, isolation thermique, raccordement du conduit de fumée).

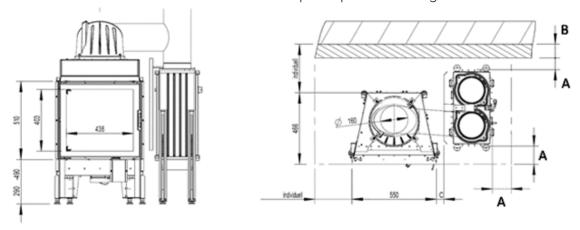
La surface de chauffe métallique peut être placée à gauche, à droite ou derrière le foyer.

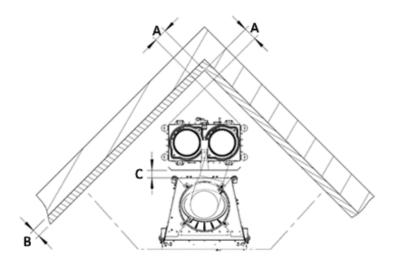
Pour les détails, voir le schéma coté ci-dessous.

Le support de la surface de chauffe doit être solide et résister à la chaleur. Der Aufstellboden muss analog dem Kapitel Schutz des Aufstellbodens [▶ auf Seite 71] wärmegedämmt werden.

L'accès aux ouvertures de ramonage de la surface de chauffe doit rester libre.

• Condition de base : les pièces de raccordement du foyer à la surface de chauffe et de la surface de chauffe au conduit de cheminée ne doivent pas dépasser une longueur totale de 1 m.







Cote A: 75mm

Cote B: 90mm (isolant selon AGI Q 132)

Cote C: 50 mm

Fig. 15: KMS-System

11 Montage

Le montage doit être réalisé exclusivement par une entreprise spécialisée agréée.

Contrôlez le bon fonctionnement de toutes les pièces mobiles avant le montage du foyer. Toujours signaler tous les défauts avant le montage du foyer.

11.1 Risques et dangers

Équipement de protection

Utiliser impérativement l'équipement de protection suivant :

Type d'équipement de protection			
	Gants de sécurité		
	Chaussures de sécurité		

Outils

Cette opération requiert les outils suivants :

Outils	Activité
Clé à 6 pans OC 24	Divers travaux d'ajustage
Tournevis plat	Div. travaux sur les tôles de protection contre le rayon- nement
Pince	Div. travaux de pliage

11.2 Exécution

11.2.1 Placer le foyer

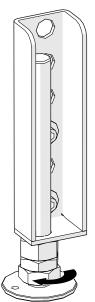
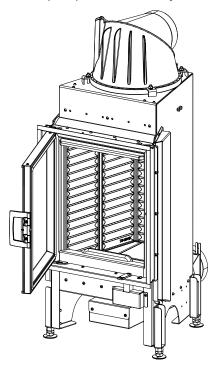


Fig. 16: Ajuster les pieds réglables avec une clé de 24

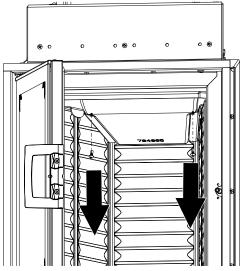
- 1) Poser l'appareil sur un support préparé et solide.
- 2) Ajuster les quatre pieds réglables avec une clé à six pans de 24.
 - Si la longueur de la tige filetée ne suffit pas, il est possible de décaler verticalement les quatre fixations.

11.2.2 Démonter la sécurité de transport pour Keramott / Installer la plaque déflectrice

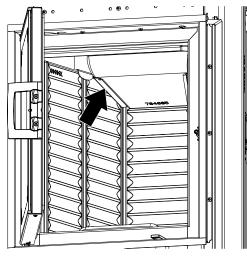
Le démontage du dispositif de sécurisation de la Keramott et l'installation de la plaque déflectrice sont identiques pour tous les foyers **45x à 75x**.



1) Ouvrir la porte.



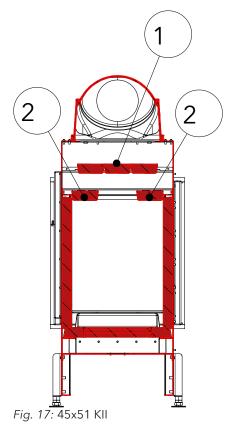
2) Dévisser les 2 vis.



- 3) Enlever la sécurité de transport.
- 4) Mettre en place la plaque déflectrice.

11.2.3 Installer les plaques déflectrices

Les éléments en Keramott du foyer sont déjà préinstallés. Il ne reste plus qu'à installer les déflecteurs en Keramott.



45x51 KII / 75x39 KII

- 1) Mettre en place les plaques déflectrices supérieures (1).
 - Veiller à ne pas laisser d'espace entre elles.
- 2) Mettre en place les plaques inférieures (2) comme indiqué sur l'illustration.

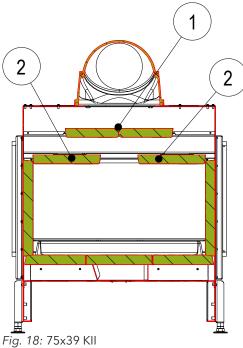
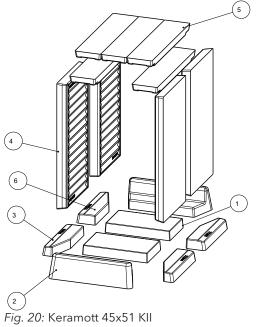


Fig. 19: Keramott 45x 55x 65x 75x



Ordre à suivre pour 45x 55x 65x 75x

Numérotation = ordre d'installation

Ordre à suivre pour 45x51 KII :

Numérotation = ordre d'installation

Ordre à suivre pour 75x39 KII

Numérotation = ordre d'installation

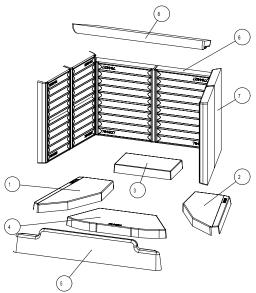


Fig. 21: Keramott 75x39 KII

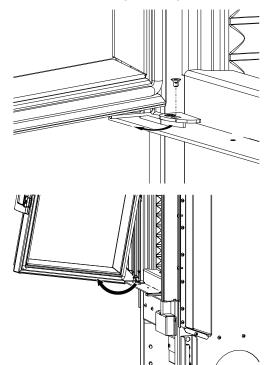
11.2.5 Installer la porte de la chambre de combustion

A PRUDENCE

Risque d'écrasement

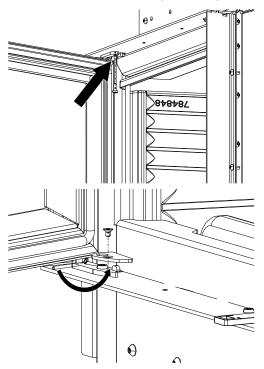
Au moment de déposer la porte, veillez à ne pas écraser vos doigts / votre main en détendant le ressort.

11.2.5.1 Déposer la porte



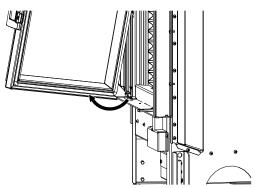
- 1) Ouvrir la porte sur 80 degrés environ.
- 2) Enlever la plaque de sécurisation au-dessus du ressort.
- 3) Détendre le ressort.
- 4) Soulever la porte à la verticale jusqu'à libérer l'axe inférieur de la porte.
- 5) Tirez la partie basse de la porte vers vous jusqu'à la libérer.
- 6) Abaisser la porte et la détacher de la fixation haute.

11.2.5.2 Mettre la porte en place



- 1) Tenir la porte légèrement à l'oblique.
- 2) Insérer l'axe supérieur.
- 3) Mettre la porte à la verticale.
- 4) Insérer l'axe inférieur.
- 5) Abaisser la porte jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.
- 6) Tendre le ressort jusqu'à ce qu'il s'enclenche derrière le logement de la charnière.
 - Attention à ce que le ressort ne se détende pas et revienne en position RISQUE D'ÉCRASEMENT!
- 7) Remettre la plaque de sécurisation en place et la fixer.
- 8) Il ne reste plus qu'à régler la porte. Pour ce faire, procédez comme décrit au chapitre Régler la porte [▶ auf Seite 103].

11.2.5.3 Inverser le sens d'ouverture de la porte



- 1) Soulever la porte à la verticale jusqu'à libérer l'axe inférieur de la porte.
- 2) Tirez la partie basse de la porte vers vous jusqu'à la libérer.
- 3) Abaisser la porte et la détacher de la fixation haute.

4) Mettre toutes les vis et les logements de charnières de

l'autre côté.

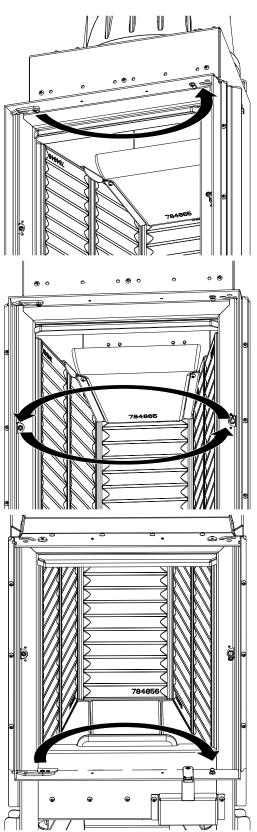
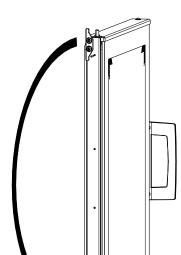
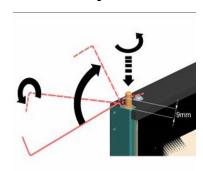


Fig. 22: Changer les vis et logements de charnière de côté



5) Installer le ressort et la butée de l'autre côté.



- 6) Accrocher le ressort et le tendre jusqu'à la butée de l'axe.
 - ⇒ Dépassement de 9 mm!
- 7) Retourner la porte de 180° et l'installer comme décrit à l'étape Mettre la porte en place [> auf Seite 83].
- 8) Régler la porte. Procédez comme décrit au chapitre Régler la porte [auf Seite 103].

11.2.6 Inverser le sens des tôles de protection contre le rayonnement

En cas de charnières à droite, la tôle de protection contre le rayonnement doit être retournée de 180° dans la porte (partie horizontale toujours en bas) pour éviter une forte réduction de l'arrivée d'air secondaire, ce qui entraînerait une mauvaise combustion et un encrassement important de la vitre.

11.2.6.1 Foyers à ouverture latérale - Façade

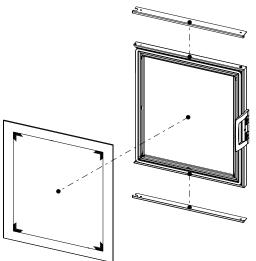
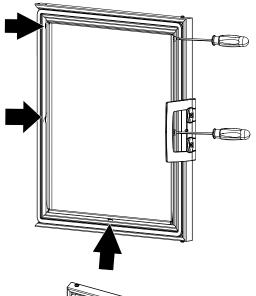
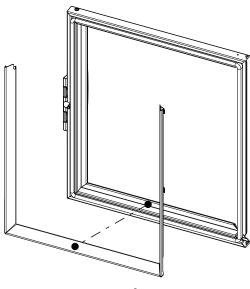


Fig. 23: Démonter toutes les pièces

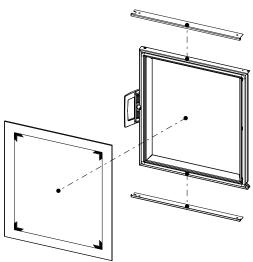
 Démonter toutes les pièces (sauf la poignée d'ouverture latérale).



2) Déplier toutes les languettes à l'aide d'un tournevis plat.



3) Installer les tôles de protection contre le rayonnement sur le côté droit et replier les languettes à la pince pour les fixer au cadre.



4) Remettre toutes les pièces en place.

11.2.7 Modifier la buse d'entrée d'air de combustion

L'air de combustion entre par une buse. Le réglage de l'entrée d'air de combustion et la modification de la buse doivent être réalisés par l'exploitant.

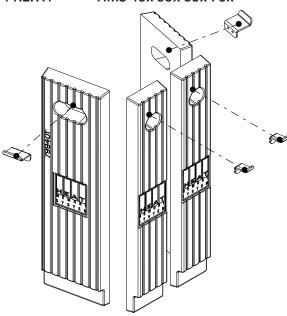
11.2.8 Orienter le raccordement du conduit de fumée

Orienter la buse de sortie des fumées :

- 1) Le collecteur de fumées peut tourner sur 360°, ce qui permet de bloquer la buse à la position voulue.
- 2) Ensuite, bien visser les vis de fixation.
- 3) Pour obtenir l'angle d'inclinaison voulu, orienter la buse de sortie des fumées, qui peut tourner sur 360°, ainsi que le cône de sortie des fumées.
 - ⇒ Tous les joints d'étanchéité requis sont déjà collés dans les pièces en fonte.

11.2.9 Installer le Heat Memory System (HMS)

11.2.9.1 HMS 45x 55x 65x 75x



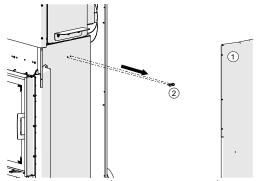
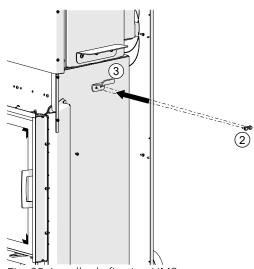


Fig. 24: Démonter le recouvrement et les vis

1) Démonter le recouvrement (1) et les vis (2).



2) Installer la fixation HMS (3) avec les vis (2).

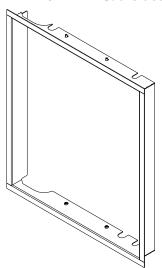
- Fig. 25: Installer la fixation HMS
- Fig. 26: Poser la pierre HMS
- 3) Poser la pierre HMS (4) sur la fixation HMS.
- 4) Répéter les étapes 1 à 3 pour les pierres HMS restantes.
- 5) Remettre l'habillage latéral en place.

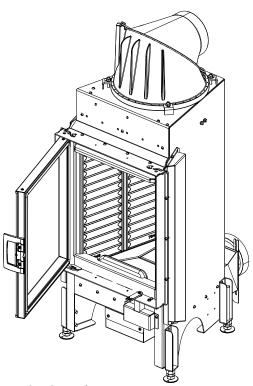
11.2.10 Installer le cadre design

INDICATION

Les cadres design ne doivent être ni raccordés par de l'enduit, ni enduits, ni scellés dans un mur.

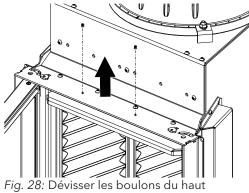
11.2.10.1 Cadre design pour porte plane à ouverture latérale





1) Ouvrir la porte.

Fig. 27: Ouvrir la porte



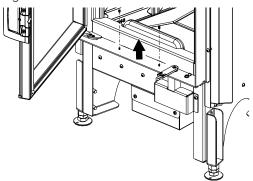


Fig. 29: Dévisser les boulons du bas

2) Dévisser les quatre boulons (en haut et en bas).

FR

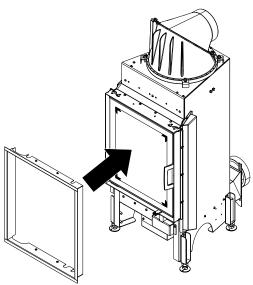


Fig. 30: Poser le cadre design

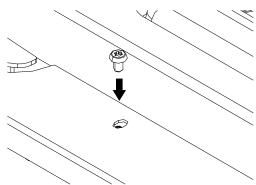
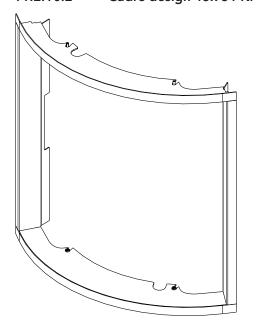


Fig. 31: Fixer le cadre design

- 3) Fermer la porte.
- 4) Poser le cadre design.

- 5) Ouvrir la porte.
- 6) Poser les vis de l'intérieur (en haut et en bas) et fixer le cadre design.

11.2.10.2 Cadre design 45x 51 Kr



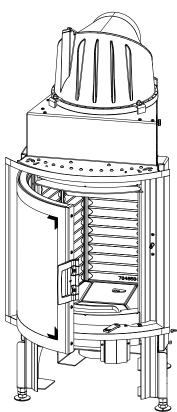
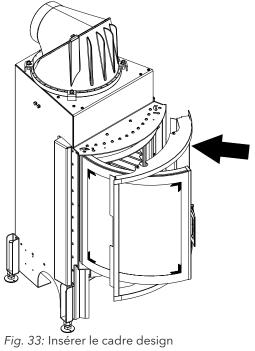
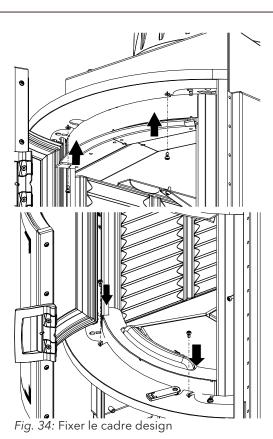


Fig. 32: Ouvrir la porte



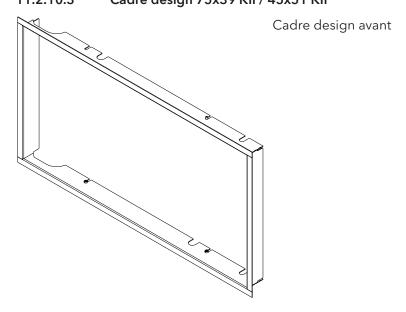
1) Ouvrir la porte.

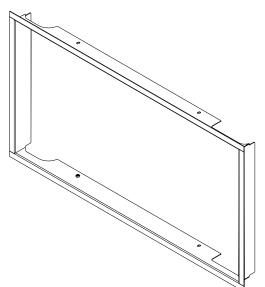
2) Insérer le cadre design comme indiqué sur l'illustration.



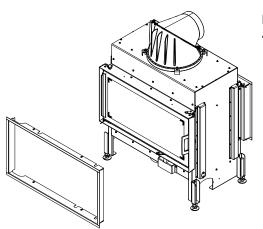
3) Fixer le cadre design de l'intérieur (en haut et en bas).

11.2.10.3 Cadre design 75x39 KII / 45x51 KII



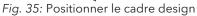


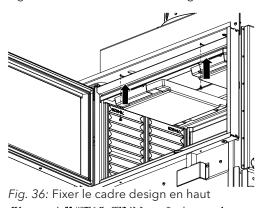
Cadre design arrière



Instruction illustrée sur la base du modèle 75x39 KII. Pour 45x51 KII, le montage se fait de la même manière.

1) Positionner le cadre design sur la porte.





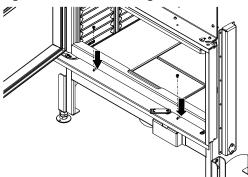


Fig. 37: Fixer le cadre design en bas

- 2) Ouvrir la porte.
- 3) Fixer le cadre design de l'intérieur (en haut et en bas).

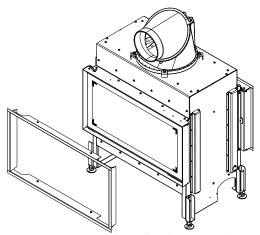


Fig. 38: Positionner le cadre design au dos

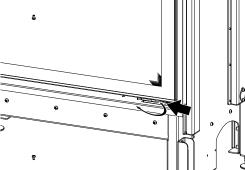


Fig. 39: Ouvrir le ressort

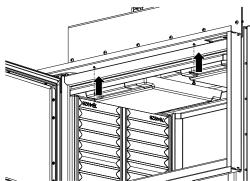


Fig. 40: Fixer le cadre design en haut

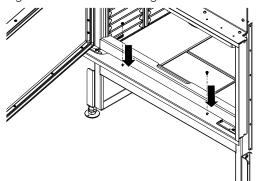


Fig. 41: Fixer le cadre design en bas

4) Positionner le cadre design au dos.

5) Ouvrir le ressort indiqué sur l'illustration.

6) Fixer le cadre design de l'intérieur (en haut et en bas).

11.2.11 Installer le manteau de convection

11.2.11.1 Manteau de convection KVM plat

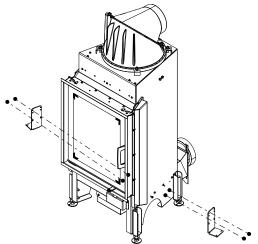
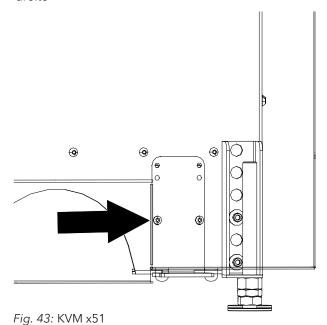
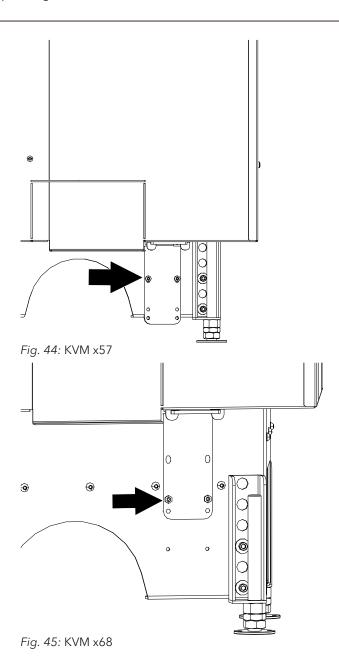


Fig. 42: Installer les fixations gauche et droite

- 1) Installer les fixations gauche et droite sur le foyer.
 - Respectez les différents positionnements de ces fixations indiqués dans les illustrations suivantes en fonction des différents modèles de foyers.



95



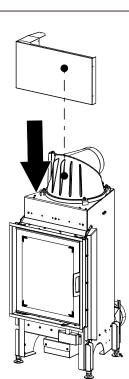


Fig. 46: Installer la paroi de convection avant

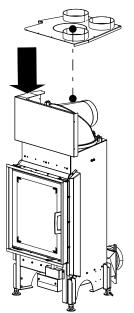


Fig. 47: Installer le couvercle de convection

2) Installer la paroi de convection avant.

- 3) Installer le couvercle de convection.
 - ⇒ Si nécessaire, enlever à la scie la découpe perforée du couvercle.

4) Poser les parois de convection droite et gauche sur les fixations et les enclencher.

FR

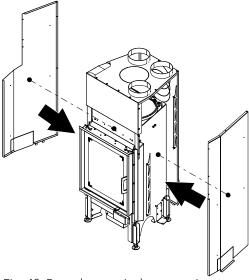
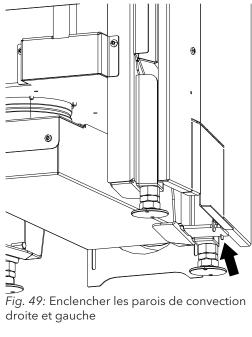


Fig. 48: Poser les parois de convection droite et gauche



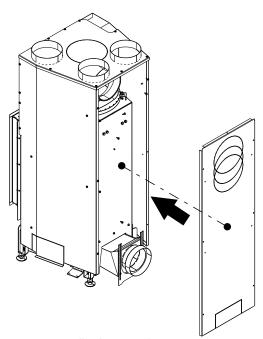


Fig. 50: Installer la paroi de convection arrière

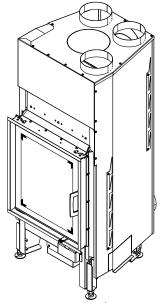


Fig. 51: KVM en place

5) Installer la paroi de convection arrière.

11.2.11.2 Manteau de convection KVM KII

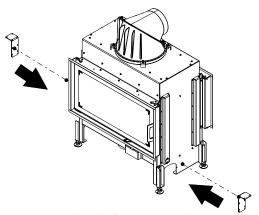


Fig. 52: Installer les fixations gauche et droite

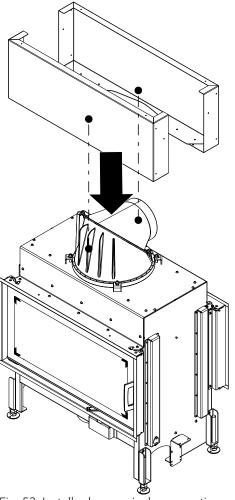


Fig. 53: Installer les parois de convection supérieures (avant + arrière)

1) Installer les fixations gauche et droite sur le foyer.

2) Installer les parois de convection supérieures (avant + arrière).

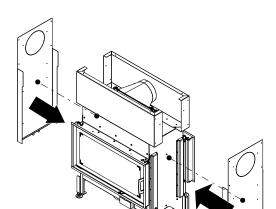
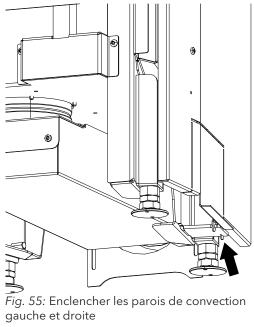


Fig. 54: Poser les parois de convection gauche et droite



3) Poser les parois de convection gauche et droite sur les fixations et les enclencher.

Fig. 56: Installer le couvercle de convection

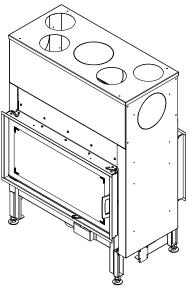


Fig. 57: KVM en place

4) Installer le couvercle de convection.

FR

⇒ Si nécessaire, enlever à la scie la découpe perforée du couvercle.

+ 11

12 Réglages

Faites effectuer l'entretien par un revendeur Austroflamm.

12.1 Régler la porte

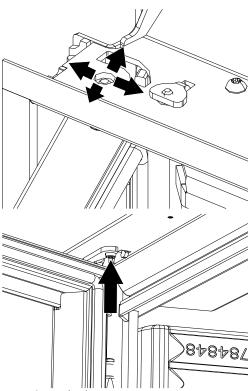


Fig. 58: Régler la porte

- 1) Desserrer les vis et déplacer latéralement le boulon pour ajuster l'angle d'inclinaison de la porte.
- 2) Il est également possible d'ajuster la pression du joint d'étanchéité.
- 3) Ensuite, resserrer les vis.

13 Mise en service

13.1 Première mise en service

- ✓ La première mise en service de votre foyer ne doit avoir lieu que quatre semaines au plus tôt après achèvement de l'habillage afin que tous les éléments aient eu le temps de sécher entièrement.
- 1) Enlevez du foyer tous les documents et accessoires joints à l'appareil.
- 2) Avant la première mise en service, lisez attentivement la notice d'utilisation.
 - ⇒ Pour un parfait allumage, consultez le chapitre Allumage [▶ auf Seite 106].
 - ⇒ Une fois l'installation prête pour la première mise en service, le premier feu doit rester très faible au cours des premières heures. Ensuite, en augmenter peu à peu la puissance en augmentant la quantité de bois. La quantité maximale de bois par heure ne doit cependant pas être dépassée.
 - ⇒ Les odeurs perçues lors du premier feu proviennent de la combustion des vapeurs émanant des graisses sur la tôle et des liants de la peinture. Ces vapeurs sont certes désagréables mais ne sont absolument pas nocives. Nous vous recommandons donc de bien aérer la pièce pendant la première utilisation.

INDICATION

Pour éviter des dommages, vous ne devez **JAMAIS** utiliser votre foyer avec une quantité de combustible supérieure à celle indiquée dans présente notice d'instruction!

14 Utilisation

14.1 Éléments de régulation

Ces gammes d'appareils se distinguent par leur très grande facilité d'utilisation.

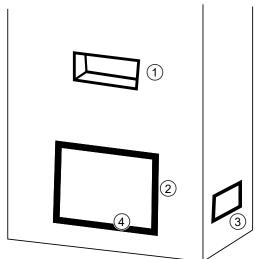
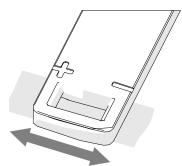


Fig. 59: Fonctionnement de la régulation de l'appareil

Fonctionnement

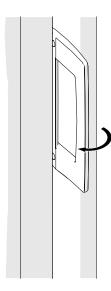
1	Sortie d'air de convection
2	Fermeture de la porte
3	Entrée d'air de convection
4	Manette de régulation de l'air



Manette de régulation de l'air

+	Entrée d'air maximale pour un allumage rapide
-	Puissance de chauffage basse
I	Puissance de chauffage modérée

Fermeture de la porte à ouverture latérale



Déverrouillage :

- 1) Poussez la poignée vers l'extérieur.
 - ⇒ Le cadre de la porte est déverrouillé.
 - ⇒ Ouvrir la porte latéralement

Verrouillage:

- 2) Lorsque la porte est ouverte (angle d'ouverture > 20°), relâcher la poignée.
 - ⇒ Le cadre de la porte se referme alors automatiquement et l'appareil est opérationnel.

14.2 Avant l'allumage

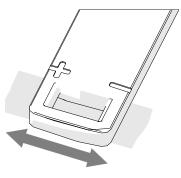
L'appareil ne peut fonctionner correctement que si l'alimentation en air de combustion est suffisante dans la pièce où il se trouve, en particulier en cas d'utilisation simultanée de plusieurs foyers. Avant l'allumage, vous devez donc veiller à une arrivée d'air suffisante. Ouvrez le clapet de régulation de l'air de l'appareil et laissez-le ouvert pendant toute la durée de combustion.

FR

Il est interdit de procéder à des modifications sur les dispositifs d'arrivée d'air de combustion.

14.3 Allumage

Pour garantir un fonctionnement correct et sûr du foyer, veillez à ce que le tirage du conduit de cheminée soit suffisant. Le tirage doit être contrôlé, surtout à chaque première (re)mise en service (après l'été) et aux changements de saison (p. ex. : vent fort, brouillard, etc.). Pour ce faire, tenez une allumette ou un briquet allumé devant la porte ouverte du foyer. Si la flamme n'est pas attirée vers l'intérieur du foyer, allumez du papier ou du petit bois pour que ce fort dégagement de chaleur crée un tirage dans la cheminée. Si cela ne marche pas, renoncez à utiliser le foyer!



1) Mettre la manette de régulation de l'air tout à gauche, en position « + »



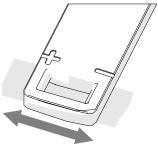
Fig. 60: Avant l'allumage

- 2) Si disponible, ouvrir entièrement le modérateur de tirage.
- 3) Déposez d'abord 2 ou 3 bûches (1) (hêtre, chêne, bouleau) transversalement dans le foyer.
- 4) Mettez par-dessus du petit bois tendre (2).
- 5) Déposez au centre un allume-feu (3) et allumez-le.
 - ⇒ Pour l'allumage, n'utilisez jamais de l'essence, de l'éthanol ou autre produit similaire!

1	Bûches
2	Bois tendre
3	Allume-feu

6) Dès que les bûches commencent à être bien en feu, au bout de quelques minutes, refermer la manette de régulation de l'air de moitié environ (ramener la manette au centre) ou, si disponible, refermer le modérateur de tirage de 50 % (tourner le papillon vers la gauche).





14.4 Chauffage

- 1) Le clapet de régulation de l'air doit être ouvert de moitié maximum (manette en position centrale). Autrement, le combustible brûle trop vite et l'appareil se trouve exposé à des températures trop élevées.
- 2) Si disponible, le modérateur de tirage (papillon) doit être ouvert de moitié. Autrement, le combustible brûle trop vite.
- 3) Ouvrir entièrement toutes les grilles d'air chaud disponibles.
- 4) S'il ne reste plus que des braises dans la chambre de combustion, ajouter du bois.

14.5 Ajouter du bois

Veuillez tenir compte du fait que les foyers ne sont pas des systèmes à feu continu. Il s'agit d'appareils à feu discontinu, ce qui signifie qu'une utilisation prolongée exige de rajouter régulièrement du bois.

Lorsque vous rajoutez du bois, ne portez pas de vêtements amples ou facilement inflammables.

Le bon moment de recharger le foyer est venu lorsque le combustible est presque entièrement consumé et qu'il ne reste pratiquement plus que des braises. Le second chargement doit s'effectuer environ 45 minutes après le premier. En principe, aucun chargement supplémentaire n'est plus nécessaire.

Si vous souhaitez cependant continuer à entretenir le feu, espacez les chargements et réduisez la quantité de bois (d'env. 0,5 à 1 kg).

Rajouter du bois :

- 1) Ouvrir entièrement le levier de réglage de l'air, ouvrir lentement la porte.
 - ⇒ Cela évite de créer de tourbillons d'air susceptibles de faire s'échapper les gaz de combustion.
 Si disponible, ouvrir complètement le modérateur de tirage.
- 2) Rajouter du bois.
- 3) Fermer la porte.
- 4) Si disponible, refermer le modérateur de tirage aux 2/3 (tourner vers la gauche) si le bois ne brûle pas correctement.

14.6 Chauffage à la mi-saison

Aux changements de saison, c'est-à-dire en cas de températures extérieures élevées, une brusque élévation de la température peut entraîner des problèmes de tirage de la cheminée qui font que les gaz de combustion ne sont pas entièrement évacués. Dans ce cas, n'utiliser le foyer qu'avec de petites quantités de combustible et ouvrir la manette de régulation de l'air de telle sorte que le combustible brûle plus rapidement (avec de fortes flammes) et stabilise le tirage de la cheminée.

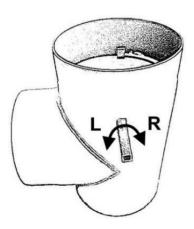
CONSEIL

Retirer régulièrement les cendres afin d'éviter toute résistance dans le lit de braises.

14.7 Chauffage avec un circuit céramique (surface de chauffe)

Si votre installation est équipée d'un circuit en céramique (ou d'une surface de chauffe métallique), respectez les points suivants :

• Ne pas ouvrir la porte du foyer pendant l'utilisation de la surface de chauffe (dégagement de gaz). Pour ajouter du bois, ouvrir tout d'abord le clapet déflecteur. Alors seulement vous pouvez ouvrir la porte du foyer.



- La déflexion des gaz de combustion vers la surface de chauffe doit intervenir au plus tôt 15 minutes après l'allumage. Dans le cas contraire, il existe un risque de dégagement incontrôlé de gaz par le cadre de la porte.
 - Tourner vers la gauche -> le clapet s'ouvre Les gaz de combustion sont dirigés directement dans le conduit de cheminée. C'est dans cette position que la porte du foyer peut être ouverte.
 - Tourner vers la droite -> le clapet se ferme
 Les gaz de combustion sont dirigés vers la surface
 de chauffe. Cela ne doit se faire que lorsque la porte
 du foyer est fermée.

14.8 Mode d'utilisation

Nous tenons à souligner ici que les foyers Austroflamm ne doivent être utilisés qu'avec la porte fermée. Une utilisation porte fermée permet d'atteindre l'efficacité maximum de votre foyer et donc une valorisation optimale du combustible.

15 Entretien

Faites effectuer l'entretien par un revendeur Austroflamm.

16 Nettoyage

16.1 Nettoyer le foyer, le circuit céramique

Le foyer et le circuit céramique (si disponible) doivent être nettoyés au moins 1x par an afin de garantir un fonctionnement parfait et rentable de l'installation. Nettoyer les circuits céramiques et métalliques par les ouvertures prévues à cet effet. Les opérations nécessaires doivent être réalisées par l'installateur ou par une entreprise spécialisée. À cet effet, il est recommandé de conclure un contrat de maintenance.

Le conduit de cheminée doit également être ramoné régulièrement par un ramoneur local agréé. Celui-ci sera en mesure d'indiquer les intervalles de ramonage à respecter.

16.2 Vider le bac à cendres

- Enlever les cendres du foyer et vider le bac à cendres régulièrement et à temps (au moins 1 x par semaine).
 - Si le foyer n'est pas régulièrement nettoyé, les ouvertures destinées à l'air de combustion risquent de se boucher et d'endommager l'appareil.

Pour vider le bac à cendres, procédez comme suit :

INDICATION

Au moment de vider le bac à cendres, pensez à la présence éventuelle de braises dans le bac. N'enlevez le bac à cendres que lorsque le foyer est froid.

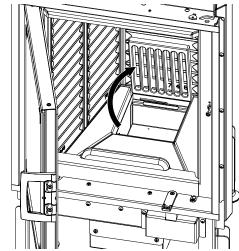


Fig. 61: Relever la grille

- 1) Ouvrir la porte.
- 2) Relever la grille avec le crochet fourni.

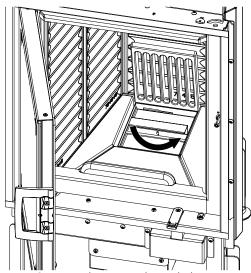


Fig. 62: Mettre le couvercle sur le bac à cendres

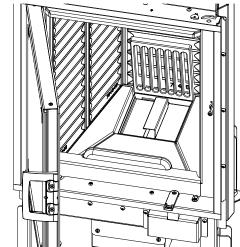


Fig. 63: Fermer le couvercle

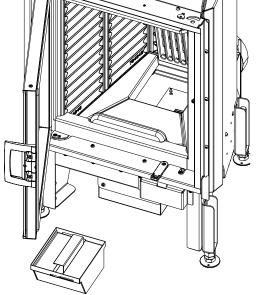


Fig. 64: Enlever et vider le bac à cendres

- 3) Prenez le couvercle fourni et couvrez le bac à cendres.
- 4) Tournez la poignée du couvercle jusqu'à ce que la poignée s'enclenche.

- 5) Enlevez le bac à cendres du poêle à bois et videz-le.
- 6) Remettez le bac à cendres vide en place.
- 7) Ouvrez la poignée du couvercle en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 8) Enlevez le couvercle du bac à cendres.
- 9) Rabaissez la grille.

16.3 Nettoyer la vitre de la porte

Vaporiser du produit nettoyant pour vitres sur la vitre de l'appareil et laisser agir un court instant.

• Pour le nettoyage de la vitre, nous vous recommandons d'utiliser le nettoyant pour vitres d'Austroflamm ou un nettoyant pour fenêtres du commerce.

FR

• Éviter tout contact de l'eau ou du produit nettoyant avec les joints de la porte ou de la vitre pour empêcher un durcissement, et donc une perte de fonction des joints. Seuls des joints intacts garantissent le bon fonctionnement de votre foyer.

17 Assistance

Problème	Raison	Solution
La vitre s'encrasse	Tirage insuffisant	De temps à autre (en fonction de l'utilisation), la vitre doit être net- toyée avec un nettoyant pour vitres Clarification par le ramoneur (me- sure du tirage / rallongement éven-
	Mauvaise utilisation de la manette de régulation de l'air	tuel du conduit de cheminée) Utiliser impérativement la manette de régulation de l'air conformément à la notice (lorsque l'air secondaire est trop fermé, la vitre s'encrasse très rapidement)
	Bûches trop grandes	Respecter la quantité et la taille indi-
	Bûches trop humides	quées dans la notice
	La température de service n'a pas été atteinte	Utiliser plus de combustible, du bois sec (< 15 % d'humidité résiduelle), veiller à la régulation de l'air
Le conduit de cheminée est insuffisant	Le tirage du conduit de cheminée est insuffisant	Demandez à votre ramoneur de mesurer le tirage
	Circuits de fumées et chambre de combustion encrassés	Utiliser plus de combustible, du bois sec (< 15 % d'humidité résiduelle), veiller à la régulation de l'air
Le poêle à bois sent fort et fume à l'extérieur	Phase de durcissement à chaud de la peinture	La peinture durcit au cours des pre- miers cycles de chauffage, d'où l'odeur
	Il y a de la poussière/saleté à la sur- face du poêle à bois	Veillez à ce que les surfaces du poêle à bois restent propres
		Veillez à ce que le sol autour du poêle à bois reste propre
Sortie de gaz de combustion au mo- ment de la recharge et pendant la	Tirage du conduit de cheminée trop faible, raccordement du conduit de	Contrôler les points de raccorde- ment et refaire l'étanchéité au besoin
phase de chauffage	fumée pas étanche	Contrôler le tirage du conduit de cheminée
	Porte ouverte avant que le bois ait terminé de brûler jusqu'aux braises	Ne recharger que quand il ne reste plus que des braises (plus de flammes visibles)
Le feu est trop faible et/ou s'éteint	Régulation de l'air fermée (-)	Régulation de l'air ouverte (+)
	Bois trop humide	Utilisez du bois sec (< 15 % d'humidité résiduelle) ?
	Température extérieure trop élevée (> 15 °C)	
La pièce n'est pas suffisamment	Grilles d'air de convection fermées	Ouvrir les grilles d'air de convection
chaude	Tirage du conduit de cheminée trop élevé	Clarification par le ramoneur (me- sure du tirage / raccourcissement éventuel du conduit de cheminée)
Le feu brûle trop vite et de manière incontrôlée	Régulation de l'air ouverte (+)	Réduire l'arrivée d'air de combustion une fois la température de service at- teinte dans le foyer (+/-)
	Joints d'étanchéité usés	Sur la face intérieure de la porte, vérifier si les joints sont présents et en bon état sur toute la circonférence, les remplacer au besoin
	Porte de la chambre de combustion pas bien fermée	Fermer la porte de la chambre de combustion

Problème	Raison	Solution
	Tirage du conduit de cheminée trop élevé	Clarification par le ramoneur (mesure du tirage / raccourcissement éventuel du conduit de cheminée)
Les verres vitrocéramiques s'encrassent très rapidement	Le bois utilisé est incompatible	Utiliser du bois sec et naturel. Voir les informations à ce sujet dans le chapitre Combustible
	Température de service pas atteinte	Amener le poêle à bois à la température de service
		Il est normal que de la suie se dé- pose sur la vitre au bout de 8 à 10 heures de fonctionnement
	Tirage du conduit de cheminée trop faible	Contacter le ramoneur

17.1 Habillage interne du foyer

Les briques réfractaires à l'intérieur de votre foyer sont en Keramott, un matériau haut de gamme aux qualités exceptionnelles, pour une excellente combustion et un visuel vraiment esthétique. Pendant ou après l'utilisation, l'habillage peut présenter quelques fendillements superficiels qui n'ont cependant aucune influence sur sa fonction. Il n'est pas nécessaire de remplacer les pièces concernées.

17.2 Conduite à tenir en cas d'incendie de cheminée

En cas d'utilisation d'un mauvais combustible ou de bois humide, les dépôts qui se forment dans le conduit peuvent entraîner un incendie de cheminée.

- 1) Appelez les pompiers et le ramoneur.
- 2) Fermez l'arrivée d'air de combustion.
- 3) Facilitez l'accès aux ouvertures de ramonage (cave et grenier, par exemple).
- 4) Éloignez de la cheminée tous les matériaux inflammables.
- 5) Avant toute remise en service du foyer, informez le ramoneur compétent de votre région et faites procéder à une inspection de la cheminée pour déterminer d'éventuels dégâts.

17.3 Que faire en cas de problème

Si votre foyer devait présenter des défauts, communiquez à votre revendeur les renseignements suivants :

- le numéro de série et le type de l'appareil indiqués sur la plaque signalétique
- l'original de la facture (date d'achat de l'appareil)

18 Pièces de rechange

Pour la commande de pièces de rechange, veuillez vous adresser à votre revendeur Austroflamm.

19 Démontage

Pour un démontage ou un désassemblage réglementaire de votre foyer, adressez-vous à votre revendeur Austroflamm.

20 Élimination

INDICATION

Pour éliminer votre foyer en bonne et due forme, prenez contact avec l'entreprise d'élimination des déchets locale (urbaine).

INDICATION

Nous recommandons de retirer les composants du foyer en contact avec le feu (vitre, chambre de combustion, grilles, habillage du foyer (Keramott), céramique, capteurs, plaques déflectrices etc.) et de les éliminer avec les déchets ménagers.

INDICATION

Pour un démontage ou un désassemblage réglementaire de votre foyer, adressez-vous à votre revendeur Austroflamm.

Composants électriques et/ou électroniques

Démonter les composants électriques et/ou électroniques de l'appareil. Ces composants ne doivent pas être éliminés avec les déchets résiduels. Ils doivent être éliminés de manière réglementaire auprès du système de collecte des équipements électriques usagés.

Keramott

Enlever les composants en Keramott. Le cas échéant, retirer préalablement les éléments de fixation. Les composants en Keramott en contact avec le feu ou les fumées doivent être éliminés. Il n'est pas possible de les réutiliser ou de les recycler. Tenir compte des possibilités d'élimination locales.

Tôle d'acier

Les composants de l'appareil en tôle d'acier doivent être démontés en les cassant mécaniquement. Si disponibles, enlever préalablement les joints. Éliminer les pièces en tôle d'acier avec les déchets métalliques. Tenir compte des possibilités d'élimination locales.

Fonte

Pour démonter les composants en fonte de l'appareil, les dévisser ou les séparer à la disqueuse (ou les casser mécaniquement, au choix). Si disponibles, enlever préalablement les joints. Éliminer les pièces en fonte avec les déchets métalliques. Tenir compte des possibilités d'élimination locales.

Pierre naturelle

Enlever mécaniquement la pierre naturelle de l'appareil et l'éliminer comme déchets de construction. Tenir compte des possibilités d'élimination locales.

Raccords de tuyauterie etc. (pour les appareils à eau)

Dévisser les composants de plomberie et les éliminer avec les déchets métalliques. Tenir compte des possibilités d'élimination locales.

Joints (fibre de verre)

Enlever mécaniquement les joints de l'appareil. Ces composants ne doivent pas être éliminés avec les déchets résiduels car les déchets en fibre de verre ne peuvent pas être détruits par combustion. Éliminer les joints avec les fibres de verre et céramiques (fibres minérales artificielles (FMA)). Tenir compte des possibilités d'élimination locales.

Poignées et éléments décoratifs en métal

Si disponibles, démonter les poignées et éléments décoratifs en métal et les éliminer avec les déchets métalliques. Tenir compte des possibilités d'élimination locales.

21 Garantie

1) **Déclaration de garantie commerciale** Nous garantissons le bon fonctionnement du corps de chauffe de votre foyer Austroflamm sur une période de six ans à compter de la date du premier achat, et de deux ans pour tous les autres composants en acier et en fonte.

Les pièces en acier ou en fonte qui présentent des vices de matériau et/ou de fabrication pendant la période couverte par la garantie commerciale (« cas de garantie ») seront remplacées par des pièces neuves dans la mesure où le cas de garantie commerciale démontré comme tel est déposé dans le délai de la garantie légale. Les problèmes de fonctionnement des accessoires électroniques (contrôle électronique de l'air Insert Control, par exemple) ne donnent droit à la garantie commerciale que pour les accessoires concernés.

Notre garantie commerciale comprend uniquement la livraison gratuite des pièces neuves ; elle ne comprend pas la main-d'œuvre ni les déplacements.

2) **Exceptions :** Nous n'accordons aucune garantie commerciale sur les pièces d'usure (par exemple : Keramott, joints, grille de fond), les revêtements de surface, les peintures, le verre et les céramiques. De tels vices ne donnent pas lieu à un recours à la garantie commerciale.

L'allumage, l'exploitation et le refroidissement de votre foyer peuvent occasionner de légers bruits (crépitement claquement,...). Cela est dû à des différences de dilatation des divers matériaux sous l'influence de la température dans votre foyer. Ces bruits ne donnent pas droit à des prestations de garantie commerciale et ne constituent pas un cas de garantie.

Le champ de validité géographique de notre garantie commerciale couvre l'Autriche, l'Allemagne et la France. Pour tous les autres pays, les conditions particulières de l'importateur s'appliquent au pays considéré.

La garantie commerciale ne s'applique pas si votre foyer Austroflamm ne se trouve pas dans le champ de validité géographique de celle-ci, ce même si le transport ou l'expédition a été effectué par Austroflamm.

3) Conditions préalables: Un cas de garantie ne peut donner lieu à un dédommagement que si votre foyer Austroflamm a été utilisé et entretenu conformément à la notice d'instructions et s'il a été installé et mis en service par un spécialiste agréé par Austroflamm. Pour pouvoir faire valoir le droit à dédommagement d'un cas de garantie, le protocole de mise en service doit être parvenu chez Austroflamm au plus tard 1 mois après la première mise en service. Pour bénéficier de la garantie commerciale, les réparations apportées à votre foyer doivent avoir été effectuées exclusivement par un technicien de service agréé par Austroflamm.

Le requérant devra faire valoir son droit à l'application de la garantie commerciale auprès du revendeur spécialisé Austroflamm chez lequel l'achat a été effectué, la demande étant accompagnée de la facture et du numéro de série de l'appareil. Un recours indu à cette garantie vous sera facturé.

4) **Garantie légale :** La garantie commerciale ci-dessus est sans préjudice de vos droits à la garantie légale à notre encontre. Si votre foyer Austroflamm devait s'avérer défectueux au moment de vous être remis, vous pouvez dans tous les cas vous adresser à nous dans le cadre de la garantie légale, indépendamment de la présence d'un cas de garantie commerciale ou d'un recours à la garantie commerciale.

22 Traitement des données

Supplément au protocole de mise en service concernant le traitement des données

(à transmettre avec le protocole de mise en service et cette page à info@austroflamm.com)

Les données à caractère personnel indiquées dans le protocole de mise en service, en particulier le nom, l'adresse et le numéro de téléphone, qui sont uniquement requises pour l'exécution de la mise en service du produit, sont collectées sur la base d'autorisations légales.

Toute utilisation plus large des données à caractère personnel et la collecte d'informations supplémentaires requièrent régulièrement le consentement de la personne concernée. Vous pouvez donner volontairement un tel consentement dans la section suivante.

Veuillez cocher la déclaration suivante si vous consentez au traitement correspondant de vos données à caractère personnel pour les usages ci-après.

o J'autorise par la présente les sociétés Austroflamm GmbH et AUSTROFLAMM Service GmbH & Co KG à me transmettre par e-mail / SMS / téléphone des rappels de service et des offres concernant d'autres produits d'Austroflamm GmbH à des fins publicitaires.

Signature	
Date	

Les mentions légales sont disponibles sur le site internet de la société Austroflamm GmbH à l'adresse suivante : https://www.austroflamm.com/de/datenschutz.

23 Protocole de mise en service

Exploitant/client	Revendeur/technicien
Nom	Entreprise
Rue	Rue
Code postal, Ville	Code postal, Ville
Téléphone	Téléphone
E-mail	E-mail

Foyer	ОК	Remarques
Modèle		
Numéro de série		
Technique		
Aspect		
Accessoires		

Conditions sur site	
Type de conduit de cheminée [] maçonnerie [] acier [] chamotte	Diamètre du conduit de fumée :
Diamètre du conduit de cheminée :	Tirage de la cheminée : Valeur réelle : Valeur de consigne : > 12 Pa
Hauteur:	Température extérieure à la mesure du tirage :
Ventilation contrôlée de la pièce [] oui [] non	Conduite d'arrivée d'air externe [] oui [] non

Instruction de l'exploitant/client	
Maniement de l'appareil clairement expliqué	Essai de chauffe effectué sur l'appareil avec le client
Conditions de garantie et garantie constructeur expliquées	Nettoyage et intervalle de maintenance expliqués
[] Gant de protection [] Notice d'utilisation remis	

1	1 (• 1	1	•		ı r						۲.			r				1/	r .
100	'llent t	าทลเ	CONT	irme	aue	Ie t	over	$\Pi\Pi \in$	2ST	remis	en	nartai	t etat	ae i	fonctionn	iement	et	sans	ae.	taut
	,,,,		00111		940		O , O .		,,,	1011110	0	Pariai	t Otat	~ ~				Jairo	~ ~	· a a c.

Lieu, date	Signature de l'exploitant/client	Signature du technicien

24 Protocole d'entretien

Date	Technicien	Commentaires	Travaux effectués, pièces de rechange utilisées

Date	Technicien	Commentaires	Travaux effectués, pièces de rechange utilisées

Notizen / notes / appunti / remarques						

tizen / notes / app	unti / remarques	i		

Endkontrolle
Final inspection
Controllo finale
Contrôle final
Technische Funktion technical function / funzione tecnica / fonction technique
Lackierung / paint / vernice / peinture
Sauberkeit / cleanliness / pulizia / propreté
Vollständigkeit / completeness / completo / complet
Geprüft von / checked by / controlled da / contrôlé par
Datum / date / data / date
Qualită Qualită

Typenschild (Duplikat) Type plate (duplicate) Targhetta (duplicato) Plaque signalétique (duplicata)

AUSTROFLAMM GMBH Austroflamm-Platz 1 A- 4631 Krenglbach

Tel: +43 (0) 7249 / 46 443 www.austroflamm.com info@austroflamm.com

